



- 30 JOURS**  
*l'actualité bisontine*
- 4** **Université**  
Etudiants en quête d'apesanteur
  - 7** **Honneur**  
Noël Gouby
  - 8** **Solidarité**  
Des élèves des Gravières Blancs à Douroula
  - 10** **Santé**  
Un nouveau siège pour la Mutualité Française

**MAIRIE**  
*l'info municipale*

**LE DOSSIER**  
**12** Eau : la qualité coule de source

**L'ACTUALITE**  
**Jeunes**  
**18** "Alter Egaux", le nouveau défi solidaire

**Projet**  
**19** Les "Passages Pasteur": c'est parti!

**Voirie**  
**20** Les fruits de la concertation

**Sécurité routièr**  
**21** La mobilisation des agents

**22** Expressions politiques



Besançon Votre Ville  
Tél : 03.81.87.20.76 Fax : 03.81.83.59.45  
E-mail : patrick.laely@besancon.com  
www.besancon.com

**Directeur :** Jean-Louis Fousseret  
**Co-directeur :** Eric Angeouet  
**Rédacteur en chef :** Patrick Laely  
**Responsable éditorial :** Eric Chastelain  
**Responsables :** Pascal Verrier, Nadine Eibert, Yvérique Vulliamin-Filippi, Xavier Fantoli  
**Responsable :** Gabriel Vidale  
**Commissaire :** MCM Information (Tél. 06.78.03.78.39.)  
**Imprimerie :** P.M. Coté, 90, Grande Rue, (Tél. 03.81.21.35.00.), Photocompositon : François Noël, Jean-Vincent Noël  
**Imprimerie :** Impprimerie Didier Québecq, 21, rue Jean Morel, 67034 Strasbourg.  
**Distribution :** Adispa, Distribution : Février 2004, Abonnements : 1 an : (17,00 €).  
Tél : 06 030 820000  
Imprimé sur papier recyclé.

**QUARTIERS**  
*l'info de proximité*

**LE REPORTAGE**  
**24** Petite Enfance : Besançon dans la cour des grands



**L'ACTUALITE**  
**Volotte**  
**28** Un verger sort de la friche

**Saint-Ferjeux**  
**29** Place au centre technique municipal

**Centre Ville**  
**30** Le Bastion joue sur toute la gamme...

**Saint-Claude**  
**31** Les Glycines refleurissent

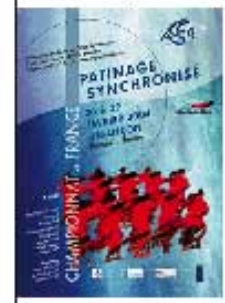
**LE GUIDE**  
*culture, sports & loisirs*

**CULTURE**  
**Théâtre**  
**32** "Le Misanthrope"  
*Le Nouveau Théâtre accueille la dernière création de Stéphane Braunschweig*

**Cabaret musical**  
**33** L'Espace à l'heure de la Jacquerie

**SPORTS & LOISIRS**  
**Evénement**  
**37** Besançon dans le top 5  
**Tour de France**  
**38** Gaul, Nencini, Anquetil : le tiercé gagnant

**Patinage synchronisé**  
**40** Les "France" à La Fayette



**RACINES**  
**42** Le Jean XXIII de Franche-Comté

**DÉTENTE**  
**45** Restaurant, recette et mots croisés  
**46** Urgences et numéros utiles

**Pour un service public toujours plus performant** **l'éditorial**

**Jean-Louis Fousseret**  
Maire de Besançon  
Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon



Un récent classement situe notre capitale comtoise dans le peloton des dix premières villes françaises, pour la qualité de son eau et le coût relativement modeste de cette prestation pour l'usager. À l'heure où très souvent la fonction publique est stigmatisée, voire inquiétée par certains projets gouvernementaux, je ne peux que me réjouir pour notre ville et ses habitants, de ce résultat obtenu par le professionnalisme de nos services municipaux. Depuis des décennies les Maires et les équipes municipales qui se sont succédé à Besançon ont toujours œuvré pour conserver au sein du service public, des secteurs comme l'eau, l'assainissement, les restaurants scolaires, les ordures ménagères... qui, à mes yeux, sont des missions capitales et qui contribuent au

renforcement de la cohésion sociale au cœur même des différents quartiers de notre ville. Ce résultat est pour la Ville de Besançon la récompense d'un long attachement à un service public de qualité au service des Bisontines et des Bisontins. Aussi, confiant dans la capacité de nos services à s'adapter tant aux demandes nouvelles des usagers qu'aux évolutions technologiques, je tiens à affirmer qu'un service public moderne, efficace, réactif, ouvert aux améliorations et évolutions attendues, est une véritable richesse pour nos concitoyens.

*Très sincèrement,*  
*Jean-Louis Fousseret*



UNIVERSITÉ



MOTIVÉS ET ENTHOUSIASTES, LES CINQ ÉLÈVES DE L'ISIFC MÉRITENT BIEN D'ALLER AU BOUT DE LEUR RÊVE.

## Etudiants en quête d'apesanteur

Etudiants en dernière année à l'ISIFC, l'Institut supérieur d'ingénieur de Franche-Comté, Arnaud Runge, François Besson, Arnaud Grosjean, Michaël Larrière et Nicolas Vernier, préparent, depuis un an déjà, un projet extra-scolaire qui devrait leur permettre de mettre en situation réelle les compétences acquises en trois ans d'école. L'objectif de ce projet, aujourd'hui encore en phase de sélection, leur permettrait de participer cet été, à bord d'un Airbus A300, à plusieurs vols paraboliques les plaçant en état d'apesanteur pendant quelques dizaines de secondes, le temps d'effectuer des expériences sur la manipulation acous-

tique de particules dans un fluide. Cela fait sept ans que l'Agence spatiale européenne propose à des étudiants de l'Europe entière de s'affranchir ainsi de la gravité terrestre, et les conditions d'accès ardues ne freinent pas l'enthousiasme des étudiants bisontins, comme l'explique Arnaud Runge : « notre projet est assez original et pertinent pour, nous l'espérons tous, passer avec succès les phases de sélection. Nos recherches ne sont pas très développées par les laboratoires, mais offrent des perspectives d'avenir à orientation médicale intéressantes si elles étaient poursuivies, comme la fécondation in vitro, par exemple... ».

TALENT

## Emilie Devillers récompensée

Sortie diplômée de l'école d'architecture de Lyon après six années d'études, Emilie Devillers a comme une bonne quarantaine de ses pairs pris ensuite au "Prix de la jeune architecture de Lyon" co-organisé par son école et la Ville de Lyon. Après avoir passé le cap du premier jury, cette Bisontine de 26 ans a vu son projet, conçu avec son ami Florent Timal, décrocher l'un des cinq prix en lice, celui de l'architecture contemporaine, logements et bâtiments publics. Une récompense convoitée et toujours intéressante à mettre en avant pour l'ancienne élève du lycée Saint-Jean qui envisage très sérieusement de revenir s'installer dans les environs.



EMILIE DEVILLERS (AU CENTRE) RADIEUSE APRÈS AVOIR REÇU SON PRIX.

ASSOCIATION

A PARTIR D'OBJETS COURANTS, LES ENFANTS LAISSENT PARLER LEUR IMAGINATION.



## L'Atelier des Enfants

Noël est déjà bien loin mais au cœur du quartier de Fontaine-Ecu, les petits lutins de l'Atelier des Enfants réalisent, entre deux éclats de rire, de drôles d'objets. Marionnettes à base de pince à linge, bilboquets, mille-pattes en boîte à œufs, tambourins, avions ou planeurs... Mille et un objets insolites sont découpés, peints, assemblés par les petites mains des joyeux lutins qu'accueille, chaque mercredi et samedi, l'Atelier des Enfants. A l'origine de ces réalisations, des produits de large consommation qui, détournés de

leur vocation première par l'imagination de Christiane, dynamique animatrice du lieu, donnent lieu à des créations étonnantes et colorées, à mille lieues des colliers de nouilles des patronages d'antan... Ouvert depuis le mois de septembre dernier, l'Atelier des Enfants accueille les 4 à 8 ans tous les mercredis et samedis, ainsi que pendant les vacances scolaires.

**Atelier des Enfants**  
Au fond de la rue Jean de Bry  
Tel : 03.81.40.15.34.  
ou 06.77.07.19.28.

IMMOBILIER

## Le cabinet Seiler souffle ses 80 bougies

Réputé depuis 80 ans pour son sérieux et ses compétences, le cabinet Seiler créé en 1925 est l'un des plus anciens du Grand Est. Fraîchement reprise par Laurence et Eric Marey, cette entreprise familiale et sa dizaine de salariés entendent « donner envie aux clients de rentrer dans l'agence et de s'y sentir en confiance. Notre objectif est de développer la vente de fonds de commerce, secteur initialement ciblé dans les années 30 par le fondateur M. Seiler. Nous offrons un service qui ne s'arrête pas une fois prise notre commission.

Derrière, il y a un suivi et des conseils», explique Laurence Marey.

Gage de sérieux et d'un passage de relais réussi, l'ancien propriétaire Guy Aubert met bénévolement ses services et son expérience au service de ses successeurs.

**Cabinet Seiler - 20, rue de la République.**  
Tél : 03.81.82.03.44.



LA FAÇADE A CHANGÉ DEPUIS 1924 MAIS L'ESPRIT D'EMEUR.

ÉVÉNEMENTS

## Besançon, capitale du Temps

Cinq grands rendez-vous, placés sous le signe du temps, mettront la capitale comtoise à l'honneur cette année : un colloque scientifique du 19 au 24 avril, la 1<sup>ère</sup> biennale internationale du temps du 16 au 18 juin, l'inauguration du pendule de Foucault au Musée du temps, l'étape contre la montre du Tour de France le 24 juillet, et la seconde édition des Instempsfestifs en octobre. Auparavant, du 18 mai au 10 juin à Paris, à la Maison de la Franche-Comté, Besançon fera découvrir en avant-première une exposition interactive tout public (histoire de la mesure du temps, instruments, expériences, films, etc.), y dévoilera son programme et s'identifiera comme la capitale du Temps.

**Maison de la Franche-Comté - 2, boulevard Madeleine - 75009 Paris. Tel : 01.42.66.26.28.**

COMMERCE

LE BERSOT DE L'ART RÉGIONAL Depuis une an, Janine Martin propose de véritables petits trésors régionaux. Selon un concept original, le "Bersot de l'Art" accueille en dépôt-vente les créations d'une multitude d'artistes franc-



comtois. Peintures sur verre ou sur porcelaine, faïences, vaisselle, services à thé et à café, théières, cafetières, bijoux, poteries, raku, vases, photophores, pots à lait : le "Bersot de l'Art" offre de la couleur, de l'originalité et surtout des pièces uniques que l'on peut personnaliser. Le "Bersot de l'Art", 25, rue Bersot, tél : 03.81.48.92.54.

LE PLEIN DE CARTOUCHES Avec environ 5000 références disponibles, Jean-Pierre Sonnet réalise depuis plus



d'un an un carton avec ses cartouches d'encre pour imprimantes reconditionnées à des prix très compétitifs (possibilité de rachat de cartouches vides) : de 30 à 40 % moins cher que les produits d'origine en vente également sur place (Hp, Lexmark, Canon...). Papiers photo et ramettes de papier Canon sont également disponibles. "Bonne Impression", 4, rue Courbet. Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures (18 heures le samedi). Tél : 03.81.81.30.51.





<b>SAMU</b>	<b>03.81.53.15.15. ou 15</b>
<b>POLICE</b>	<b>03.81.21.11.22. ou 17</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
<b>GENDARMERIE</b>	<b>03.81.81.32.23.</b>
<b>HOPITAL</b>	<b>03.81.66.81.66.</b>
<b>SOS MEDECINS</b>	<b>08.10.41.20.20.</b>
<b>CENTRE ANTI-POISON</b>	
- Besançon SAMU	<b>15</b>
- Lyon	<b>04.72.11.69.11.</b>
- Nancy	<b>03.83.32.36.36.</b>
<b>SOS KINE</b>	<b>03.81.82.01.01.</b>
<b>TRANSFUSION SANGUINE</b>	<b>03.81.61.56.15.</b>
<b>CENTRE ANTI-RABIQUE</b>	<b>03.81.21.82.09.</b>
<b>CENTRE D'ALCOOLOGIE ET DE TABACOLOGIE</b>	<b>03.81.81.03.57.</b>
<b>DROGUE INFOS SERVICE</b>	<b>08.00.23.13.13.</b>
<b>SIDA INFOS SERVICE</b>	<b>08.00.84.08.00.</b>
<b>TRANSPORTS SANITAIRES D'URGENCE (ATSU)</b>	<b>03.81.52.12.12.</b>
<b>SOS AMITIE</b>	<b>03.81.52.17.17.</b>
<b>SOS CONTRACEPTION IVG</b>	<b>03.81.81.48.55.</b>
<b>SOLIDARITE FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES</b>	<b>03.81.81.03.90.</b>
<b>ENFANCE EN DANGER</b>	<b>03.81.25.81.19.</b>
<b>ENFANCE MALTRAITEE</b>	<b>119</b>
<b>ENFANCE MALTRAITEE ET ABUS SEXUELS</b>	<b>03.81.21.81.43. - 03.81.21.81.44.</b>
<b>SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL</b>	<b>03.81.41.22.60.</b>
<b>LIGNE BLEUE 25</b>	<b>03.81.25.82.58.</b>
<b>AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES</b>	<b>03.81.41.21.22.</b>
<b>CROIX D'OR DU DOUBS - ALCOOL ASSISTANCE</b>	<b>03.81.50.03.40. (répondeur 24 h/24)</b>
<b>SOS ALCOOL</b>	<b>03.81.88.64.63.</b>
<b>AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION</b>	<b>03.81.83.03.19.</b>
<b>NUMÉRO D'URGENCE SANS ABRI</b>	<b>115</b>

du lundi au vendredi  
8h - 12h  
14h - 18h

## PROXIM'CITÉ

# 0800.25.3000

APPEL GRATUIT

Pour signaler les anomalies (éclairage, voirie, tags, poubelles...) que vous constatez dans la rue, sur les places, les espaces verts... et obtenir une intervention des services de la Ville rapidement.  
proximcite@besancon.com

Améliorons ensemble notre cadre de vie

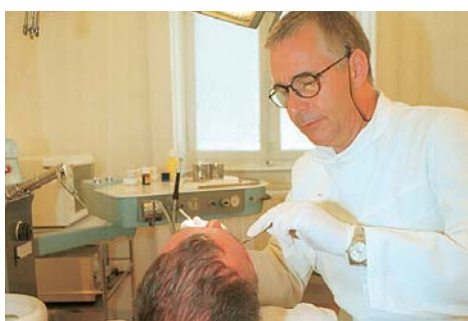
### SERVICES D'URGENCE PHARMACEUTIQUE

- Le dimanche et le lundi matin
- **Dimanche 8 février** : Guignard (Saint-Claude), 55, rue de Vesoul, 03.81.50.38.97.
  - **Lundi 9 février** : Martelet (Montrapon), 29, rue Haag - Simonin (Centre Ville), 13, rue Pasteur.
  - **Dimanche 15 février** : Clauzet (Centre Ville), 12, place de la Révolution, 03.81.81.19.75.



- **Lundi 16 février** : Gillet (Cras/Palente), 36, rue des Cras - Chauvelot (Montrapon), 13, rue Fanart (angle rue Fontaine Ecu).
- **Dimanche 22 février** : Morpain (Planoise), 14, place Cassin, 03.81.51.54.93.
- **Lundi 23 février** : De la Fuente (Bregille/Chalezeule), 28, rue de Chalezeule - Dessard (Centre Ville), 90, rue des Granges.
- **Dimanche 29 février** : Simal (Butte), Place Leclerc, 03.81.81.41.64.
- **Lundi 1<sup>er</sup> mars** : Fachard (Palente/Les Cras), 10, rue des Courtils - Perchaud (Chaprais/Mouillère), 30, avenue Fontaine Argent - Simal (Butte/Montrapon), 3, avenue Clémenceau.

### CHIRURGIENS DENTISTES DE SERVICE



- **Dimanche 8 février** : Dr Formet Alain, 2, rue Lebeuf, 03.81.88.17.13.
- **Dimanche 15 février** : Dr Fougères, 7 B, rue des Granges, 03.81.83.26.51.
- **Dimanche 22 février** : Dr Fradel Thierry, 11, rue de l'Ecole, Miserey Salines, 03.81.58.70.82.
- **Dimanche 29 février** : Dr Fremond Françoise, 18, avenue de l'Île de France, 03.81.52.89.50.

### VETERINAIRES DE GARDE 03.81.52.43.32.

Les week-ends et jours fériés, pour toute urgence.

### DEPANNAGES-REMORQUAGES

- **Du 6 au 13 février** : Iemmolo, 03.81.50.13.32.
- **Du 13 au 20 février** : Cassard, 03.81.47.49.49.
- **Du 20 au 27 février** : Piquet, 03.81.80.27.26.
- **Du 27 février au 5 mars** : City Car, 03.81.41.12.12.

### URGENCES HOSPITALIERES 15



Pour solliciter une intervention médicale d'urgence. Les urgences médicales, chirurgicales et cardiologiques de l'adulte sont prises en charge au Centre Hospitalier Universitaire à l'hôpital Jean Minjot, soit par le SAMU pour les urgences non traumatiques, soit par le Service de Traumatologie-Orthopédie pour les traumatisés, à l'exception des urgences pédiatriques et de gynécologie-obstétrique assurées à l'hôpital Saint-Jacques.

### DEPANNAGES :

- GDF **03.81.81.44.60. (24 h/24)**
- EDF **08.10.33.30.25. (24 h/24)**
- Eaux (Mairie) **03.81.61.51.35. ou 03.81.61.51.54.**

(astreinte technique municipale : interventions d'urgence en dehors des heures de bureau sur installation située avant le compteur général)

### TAXIS BISONTINS

- Esplanade Gare Viotte **03.81.80.17.76.**
- taxis - auto-radio **03.81.88.80.80.**

### MOBILIGNES 08.25.00.22.44

### INFORMATIONS ROUTIERES 03.87.63.33.33. (Metz 24 h/24)

### METEO 08.92.68.02.25.

### HORLOGE PARLANTE 36.99

### MAIRIE 03.81.61.50.50.

### PREFECTURE 03.81.25.10.00.

### PROXIM'CITE 0.800.25.30.00.

### PROXIM'SOCIAL 0.805.01.25.30.

du lundi au vendredi  
8h30 - 18h

## PROXIM'SOCIAL

# 0805.01.2530

APPEL GRATUIT

Perdu dans le dédale administratif, social ou juridique, un souci avec un proche...

Proxim'social vous écoute, vous reçoit, vous oriente et veille à la qualité de la réponse

Améliorons ensemble notre vie

## MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT : 1. BIBLIOTHEQUE (municipale) - 2. ANRO (orna) - IB - 3. RUE MEGEVAND - 4. BIS ! - HOU ! - 5. IT - FONTAINES (couler douce pour l'eau) - 6. VAUBAN - 7. IPE - MICAUD (promenade et parc) - 8. ER - BESOGNE - 9. REFUGE (chapelle du) - 10. SA - BESANCON (cité capitale) - 11. US - NUS - ONE - 12. RIVOTTE (porte) - RUTY (quartier).

VERTICALEMENT : A. BARBISIER (clos) - OR - B. INUIT - PRES (de Vaux) - C. BRES (rue M.) - VE - FAUV - D. LOM (mol) - FA - DU - S.O. - E. EGOUT - G.B. - F. O.N.G. - NB - BEENT - G. ENTAME - SUE - H. H.I.V. - ANIS - AS - I. EBAHI - COIN - J. NON - AG - COU - K. DUE - UN PONT - L. ET - SADE NEY.

**PERSONNEL** ▶  
SYMPA, DÉCOR  
CHALEUREUX ET  
CUISINE À LA  
HAUTEUR, TROIS  
BONNES RAISONS  
DE POUSSER LA  
PORTE DU  
CHALET.



▶ RESTAURANT

## Le Chalet du Cervin : là-haut... sur la montagne... et à Rivotte !

Un bon feu illumine et parfume la salle aux murs de bois vernis, les fenêtres à petits carreaux, les nappages colorés, ça y est, nous sommes à la montagne, les skis sont sur le seuil et la neige brille... Tout cela à 280 mètres d'altitude, porte Rivotte à Besançon. On s'y croit presque. Le Chalet du Cervin sent bon les vacances d'hiver. Créé par un couple suisse, le Chalet, repris par Hervé et Gilles Garalano il y a 18 mois, a fait boiseries neuves et élargi son répertoire. Les deux frères corses, sympas comme tout, nous installent à table, près du feu, et en avant la farandole des fondues... du chalet, neuchâteloise à l'ail, aux bolets, "gruyèrenne", les tartiflettes, raclettes, boîtes chaudes... Ce n'est pas tout. Dans la cheminée grillent saucisses de Toulouse, andouillettes, brochettes de bœuf, ongles (servi à l'échalote), entrecôtes... Et n'oubliez pas : les filets de perche, tout

simplement en meunière, venant du Léman : délicieux. C'est bon, les assiettes sont bien faites, les viandes saisies et goûteuses, tout comme les gésiers, foie gras maison, magrets choisis par Gilles, naguère restaurateur à Toulouse. Avec les copains, on retient la salle en sous-sol pour des soirées marrantes. Unique à Besançon les "afters"... à partir de 5 h du matin samedi et dimanche pour y terminer la nuit devant une fondue, une entrecôte, une coupe de champagne... Idéal contre la gueule de bois en sortant de boîte !

Au chalet, le stress on le chasse, on l'oublie, on se calme, on est heureux... quoi de mieux ? **André-Hubert DEMAZURE**

**Le Chalet du Cervin**  
**8, faubourg Rivotte.**  
**Tél. : 03.81.83.29.78.**

**Fermé le mardi midi,**  
**ouvert le dimanche à midi et le soir !**

▶ RECETTE

## Le baba au rhum

Savez-vous l'origine du mot baba ? Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le gourmand roi de Pologne Stanislas Leszynski exilé à Lunéville s'empiffrerait de brioches ventruées arrosées d'alcool de poires. Aujourd'hui, le baba a déserté les cartes des restaurants qui lui préfèrent de prétentieuses élucubrations... Voici la recette ultra simple du baba, dessert de notre enfance.

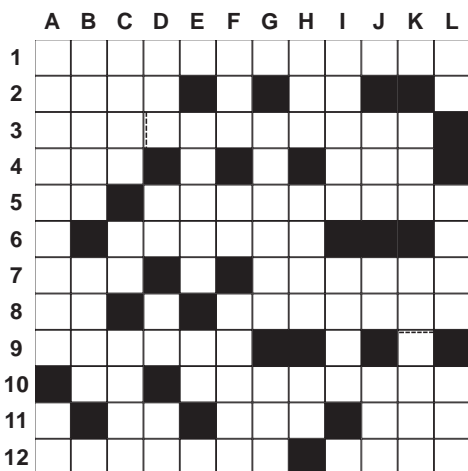
**Pour 4, il faut 125 g de farine** (4 cuillerées à soupe très pleines), **1 cuillerée à soupe de lait, 50 g de sucre** (2 cuillerées à soupe), **1 sachet de levure en poudre, 1 noisette de beurre.**  
**Pour le sirop, 6 cuillerées à soupe de sucre en poudre (100 g).**

**Un grand verre de rhum de bonne qualité.**  
Dans une terrine, mélangez le sucre et les jaunes d'œuf avec une cuillère en bois jusqu'à ce que le mélange blanchisse ; Ajoutez-y peu à peu le lait, la farine, la levure en poudre en évitant les grumeaux.

Allumez le bas du four.  
Battez les blancs d'œuf en neige très fermes et incorporez-les à la préparation.  
Beurrez un moule en couronne assez grand pour que la pâte ne l'emplisse qu'aux trois quarts. Faites cuire à four moyen (Th. 5-6) 20 minutes environ. Démoulez sur un plat rond. Faites bouillir 2 minutes un quart de litre d'eau et le sucre. Hors du feu, ajoutez-y le rhum et versez sur le baba encore bien chaud. Vous pouvez enduire le baba imbibé de sirop de confiture d'abricots assez liquide et le décorer de cerises confites et de petits losanges d'angélique...

Joyeux desserts. Buvez de l'eau fraîche, l'excellent rhum du baba vous suffira ! **AHD**

▶ MOTS CROISÉS



**HORIZONTALEMENT :** 1. Un endroit de Besançon parfait pour être à la page ! - 2. Orna de droite à gauche - Tête d'ibis - 3. Foulée aux pieds au cœur de Besançon - 4. Encore et encore ! - Dit pour faire peur - 5. Vite au cœur - Elles la font couler douce à Besançon ! - 6. A Besançon, il a fait bien plus que le mur ! - 7. Ebène verte - En promenade et aussi dans le parc à Besançon ! - 8. Infinitif - Une lourde charge - 9. Un abri à Besançon pour une Chapelle - 10. Possessif - Concerne donc tout ce qui est cité en capitale ! - 11. Affaires de mœurs - Sans effets - Unité anglaise - 12. Mise à la porte à Besançon - En plein quartier à Besançon.

**VERTICALEMENT :** A. Est donc vraiment clos à Besançon - Une bonne affaire - B. Esquimau glacé - De vaux pour des voies locales - C. Rue de Besançon (M.) - Entendu à Marseille - Tête de fauve - D. Mol, et pas mou, de bas en haut ! - En sous sol - En ardoise - Quart de France - E. On lui met l'eau à la bouche - Plaque étrangère - F. Organisation non gouvernementale - Niobium - Ouvrent la bouche - G. Démarre - Mouille aux pores - H. Virus du SIDA - Est mis au parfum - On aime bien les avoir tous en main - I. Très étonné - Angle de deux lignes - J. Est assez décourageant - C'est pour de l'argent - Sous tête - K. Impayée - Charles De Gaulle en a un à Besançon (avec un article) - L. Donne toujours suite - Marquis célèbre - Flûte de roseau du Proche-Orient.

(solution page 46)

Philippe IMBERT



# Le Jean XXIII de Franche-Comté

**Récit** Il y a 50 ans disparaissait Mgr Dubourg, archevêque de Besançon, dont l'épiscopat (1937-1954) a correspondu à l'un des âges d'or du catholicisme dans la région.

Le 31 janvier 1954 décédait Mgr Dubourg. La presse locale rendait un hommage unanime au prélat. *Le Comtois*, héritier d'une tradition anticléricale virulente, titrait « un homme au grand cœur ». Et il est vrai que le Père Dubourg, comme on l'appelait familièrement, était très populaire. Son parcours avait été original. Son père, riche industriel, président de la Chambre de Commerce, avait été élu conseiller général de Besançon Sud en 1889 comme candidat républicain, ce qui lui avait valu une volée de bois vert de la part du journal... clérical qui n'hésita pas à parler « d'émasculé de la République... centre gauche, la pire espèce de républicain ».

## Du Barreau à l'Épiscopat

Né en 1878, le jeune Maurice Dubourg fit des études de droit et commença une carrière d'avocat. Mais parallèlement, il milita au Sillon, le mouvement de Marc Sangnier qui voulait réconcilier le catholicisme et la démocratie et il ouvra au sein d'une conférence de Saint-Vincent de Paul pour secourir les familles de Comtois exilés à Paris et touchés par la pauvreté.

En 1906, à 28 ans, le juriste entre au Séminaire. En 1914 le nouveau prêtre est mobilisé. Il sert comme aumônier et brancardier : son courage lui vaudra cinq citations élogieuses évoquant une « bravoure légendaire ».

Après guerre, l'abbé Dubourg est d'abord chargé des oeuvres diocésaines, mais dès 1929 il est promu évêque de Marseille. Sa cordialité expansive, démonstrative, sa spontanéité lui valent de conquérir très vite le cœur exubérant des méridionaux.

Et en 1937, c'est la nomination à l'archevêché de Besançon. L'église catholique connaît alors une sorte d'âge d'or : près de 350 grands séminaristes se préparent au sacerdoce, tandis que 600 jeunes fréquentent les quatre petits séminaires de la Maîtrise à Besançon, de Consolation, Maiche et Luxeuil. Chaque année, près d'une centaine de jeunes filles entrent dans l'une des 25 congrégations implantées dans le diocèse (qui correspond alors au Doubs, à la Haute Saône, au Territoire de Belfort) et les vocations de missionnaires, issues surtout du Haut-Doubs, se multiplient.

Très vite, Mgr Dubourg n'hésite pas à prendre position à contre-courant face aux dérives

xénophobes. En janvier 1939, quand arrivent à Besançon 1350 réfugiés à la fin de la guerre d'Espagne, le député de Besançon, dans un article intitulé « pas de ça chez nous » dénonce cette « vermine ». Le prélat réagit « Ah, chers fidèles de Besançon, nous vous en supplions, n'endurcissez pas vos cœurs, ne vous laissez pas gagner par cet esprit païen qui tend à pénétrer partout ». En 1940, tout au début de l'Occupation, c'est le patriotisme qui inspire une lettre pastorale sévère : « c'est trahir la Patrie et l'honneur que d'accueillir comme des amis ceux qui viennent chez nous, si corrects soient-ils, avec le seul droit de la force. Soyons corrects, mais ne soyons pas serviles. A plus forte raison, ni sourires de complaisance, ni familiarité ».

## Dans la tourmente de la guerre

Ferme face aux nazis, Mgr Dubourg sera pétainiste comme l'écrasante majorité des anciens combattants. En 1941, il donne une consigne : « nous considérons comme un devoir de prêcher l'union autour de celui qui tient entre ses mains les destinées de la France ». Une fraction du clergé renâcle. « Quelques curés ont cru pouvoir s'abstenir de lire cette note en chaire... D'autres l'ont lue de façon inintelligible », déplore l'archevêque mais maréchalisme ne veut pas dire forcément vichysme inconditionnel. Si l'antisémitisme n'est pas publiquement condamné, une note du Supérieur du Grand Séminaire, rédigée à la demande de l'archevêque en vue d'une instruction orale au clergé, est claire : « tous les droits naturels de l'homme sont lésés par les mesures de proscription contre les juifs... Saisir des malades, séparer des familles, les parquer dans des locaux insuffisants, on ne ferait pas ça pour du bétail. Arracher les enfants aux familles, un tel déchaînement de violence est une humiliation pour l'humanité ».

D'un côté l'archevêque demandait officiellement que « l'effigie du glorieux soldat qui préside aux destinées de la France... symbole de vaillance, d'héroïsme, de dévouement et d'abnégation » soit affichée dans les locaux paroissiaux. D'un autre côté ceux qui, dans le clergé, se réjouissaient de la mort d'une république anticléricale étaient fermement mis en garde dès septembre 1940 : « nous ne devons pas triompher comme si nous avions gagné une bataille ». Double jeu ? Louvolement ? Proba-



MONSEIGNEUR DUBOURG

blement comportement partagé d'un ancien de Verdun, fidèle à son ancien chef, mais méfiant à l'égard d'une politique revancharde. La situation était complexe : d'un côté nombre des clercs et des fidèles appréciaient le cléralisme vichyssois. De l'autre côté une quarantaine de prêtres comtois et de nombreux militants laïcs étaient engagés dans la diffusion de *Témoignage Chrétien*, organe de la Résistance Spirituelle.

Après la Libération Mgr Dubourg se signale par son ouverture d'esprit. A la faveur de Vichy, des crucifix avaient été replacés dans les écoles dans plus de 200 communes du Doubs. Dans une lettre non rendue publique mais qui circule, Mgr Dubourg écrit en 1950 : « l'archevêché n'a jamais ordonné ni conseillé la pose du crucifix dans aucune école publique » (J'ai consacré tout un chapitre à cette affaire dans mon livre sur l'histoire de l'école).

## Adieu au chapeau de Cardinal

En matière d'art sacré, l'amateur éclairé accepte l'appel à des artistes contemporains comme Mannessier pour les vitraux de l'église des Bréseux ou Fernand Léger à l'église d'Audincourt. Et quand l'accord est donné pour confier à Le Corbusier la reconstruction de la chapelle de Ronchamp, l'audacieux arche-

vêque avoue dans une boutade qu'il peut dire adieu à un chapeau de cardinal... Allusion aux réactions courroucées des monsignori du Vatican figés dans le conservatisme. On sait qu'en 1955, le Saint Office exigera le retrait du Chemin de Croix réalisé par Saury à l'église d'Orchamps-Vennes.

A la fin de l'épiscopat de Mgr Dubourg le catholicisme imprègne encore très fortement la société. Ainsi, chaque année, la rentrée de l'Université est marquée par une messe solennelle. En 1952 sont présents l'ancien doyen de la Fac de Lettres, le doyen de la Fac de Sciences, le savant M. Glangeaud, une autre sommité scientifique l'accompagne, M. Jacquemin, directeur de l'école de chimie et le vice-doyen de l'école de droit est aussi dans l'assistance... C'était une autre époque ! On peut parler d'âge d'or pour une Église qui avait retrouvé une grande influence après la crise du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Mgr Dubourg pouvait être considéré comme le Jean XXIII de la Franche-Comté. Même apparence physique, même comportement enjoué teinté de malice, même rondeur, même volonté d'« *aggiornamento* ». Mais déjà une nouvelle crise s'annonçait : le nombre de nouveaux prêtres commençait à diminuer. Depuis 1954 une véritable révolution est intervenue. En 17 ans Mgr Dubourg a ordonné 538 prêtres, 32 par an en moyenne. Aujourd'hui on compte un nouveau prêtre par... an.

Dans le clergé du diocèse de Besançon, 111 prêtres ont plus de 80 ans, 20 moins de 50 ans. Et le tarissement des vocations est du même ordre dans les congrégations de femmes. La rupture est plus profonde qu'au temps de la Révolution.

Déchristianisation irréversible en Europe Occidentale (chez les Sœurs de la Charité fondées à Besançon en 1800, la moitié des novices vient aujourd'hui d'Asie et le tiers d'Afrique) ou déclin des formes prises par une institution depuis quelques siècles ? Ce n'est pas le lieu pour répondre à la question et il faudrait aussi traiter du protestantisme et de l'orthodoxie. Des pans entiers s'écroulent (34 ordres religieux de femmes présents en 1954, 15 aujourd'hui, tous vieillissants). Quelques bourgeons poussent : Taizé, très proche, attire des foules de jeunes et la communauté de la Roche d'Or à Velotte, implantée l'année de la mort de Mgr Dubourg, accueille chaque année des milliers de retraités en quête d'approfondissement de leur foi. Si le grain ne meurt...

Joseph PINARD



DES PREMIERS SONDAGES EFFECTUÉS DURANT L'ÉTÉ 2001 ONT PU CONFIRMER LA PRÉSENCE DE MOSAÏQUES.

## ARCHEOLOGIE

# Plongée dans le passé

**Ils ont encore huit mois devant eux.** Huit mois pour faire surgir du sous-sol du collège Lumière, avant construction d'un gymnase, plus de vingt siècles d'histoire bisontine. « Déjà sous deux mètres de remblais, constitués des terres accumulées dans le clos de l'abbaye Saint-Paul toute proche, apparaissent plusieurs niveaux antiques qu'il est encore trop tôt de dater précisément, explique Claudine Munier, responsable du chantier. Entre ces derniers et les bâtiments édifiés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aucune construction n'a occupé le secteur durant le millénaire et demi qui les sépare ».

Tout au long de ces semaines d'investigations, l'équipe de l'INRAP (institut national des recherches archéologiques préventives) tentera, suite à de premiers sondages effectués en 2001, de déposer (prélever) des mosaïques adjacentes au fameux Neptune découvert à quelques mètres de là (sous le bâtiment d'EDF-GDF) en 1973. « L'angle nord de la pièce au Neptune a été localisé, ainsi qu'une série d'autres salles desservies par un couloir. Ces observations permettent d'anticiper l'intervention des spécialistes nationaux des mosaïques. Il semble également très probable que nous trouvions des occupations gauloises voire protohistoriques (relatif à une période intermédiaire entre la préhistoire et l'histoire) », poursuit Claudine Munier.

Pour les amoureux de la capitale régionale, un tel chantier mérite bien une ou plusieurs visites. En particulier depuis une passerelle située à l'angle de la rue de Lorraine et de l'avenue Gaulard d'où le public pourra avoir une vision d'ensemble des fouilles.

Ouvert de 8 à 17 heures, cet espace sera agrémenté de panneaux explicatifs.



## AUTOMOBILE

# Thomas Bouché, futur as du volant

LA COURSE AUX SPONSORS  
AVANT DE RETROUVER  
LES CIRCUITS POUR  
THOMAS BOUCHÉ.



À 22 ans, Thomas Bouché doit jongler avec un emploi du temps de... passionné de sport automobile. Elève ingénieur à l'école nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ENSMA) de Poitiers, il ambitionne également de devenir... pilote professionnel.

Pour cela, après avoir fait ses premières armes à l'école de pilotage de l'Automobile Club de l'Ouest et participé au Volant Elf, il a intégré l'écurie de la Filière FFSA au Mans et décroché son passeport pour le championnat de France Formule Campus Renault Elf 2004. « C'est la meilleure voie pour aller très haut », assure le Bisontin, lancé aujourd'hui dans la chasse aux sponsors. « Le prix d'une saison complète (huit courses) s'élève à 135 000 euros. En tant que lauréat de la

sélection du Mans, la Filière FFSA m'aide à hauteur de 55 000 euros. Il m'en reste donc 80 000 à trouver », explique-t-il, prêt à renverser des montagnes pour y arriver. Comment ? En vendant des espaces publicitaires sur la carrosserie de sa monoplace de 120 cv et 495 kg, capable d'atteindre 240 km/h en pointe, ainsi que sur son casque et sa combinaison. Invitations, réception privilégiée, journée VIP, valorisation sur internet, dossier de presse : les parraineurs ayant répondu à son appel seront à l'honneur tout au long d'une saison dont le coup d'envoi sera donné le 10 avril à Nogaro.

## PATINAGE SYNCHRONISÉ

## Les "France" à La Fayette



L'association des sports de glace de Besançon (ASGB) et la patinoire La Fayette accueillent les 27, 28 et 29 février, les Championnats de France par équipes qualificatifs pour les prochains Championnats du monde.

Réparties en trois catégories, pas moins de seize formations composées chacune de 20 patineurs fréquenteront assidûment la glace de Planoise durant ces trois jours à travers un programme court et un programme libre dit long. Et parmi elles, les "Alouettes" de Pessac

(photo ci-dessus), couronnées en 2003 à Colombes, qui viseront la passe de deux. Avec le soutien de la Ville, l'ASGB du président Jean-Noël Cote entend mettre les petits patins dans les grands pour que ce grand rendez-vous de l'élite hexagonale soit bien la fête attendue et participe activement à la promotion du patinage synchronisé dans la région.

Renseignements complémentaires et réservation au 03.81.41.63.30.

## DESSINS

### PROLONGATION AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Compte-tenu du succès rencontré auprès du public, l'exposition « Les dessins de Besançon » au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie est prolongée jusqu'au 1<sup>er</sup> mars. Des visites commentées sont toujours organisées les dimanches à 15 heures et des ateliers de sensibilisation à la pratique du dessin sont proposés les samedis 21 et 28 février à 15 heures pour les plus de 15 ans. Réservation obligatoire au 03.81.87.80.49. Tarif : 5 €.

### BOOMERANG EN SALLE RENDEZ-VOUS À LA MALCOMBE

Les 7 et 8 février, le gymnase de la Malcombe accueillera une compétition internationale indoor organisée par le "Kookaburra Boomerang" de Besançon. Au programme des participants dont le Suisse et champion du monde, Manuel Schutz, des épreuves de précision, vitesse, endurance et trick-catch.

## ORIENTATION

### LE CARRÉ D'AS BISONTIN

La présidente de "Balise 25 Besançon", Valérie Pourre, et le comité directeur peuvent légitimement être fiers du travail accompli ces dernières années au sein du club qui, en 2004, comptera quatre représentants sur la liste des membres du haut-niveau fédéral et ministériel arrêtée par la Fédération française. Un grand coup de chapeau alors à Johann Tinchant, Charly Boichut, Capucine Vercellotti, Clément Legain et à l'encadrement technique. Contact : "Balise 25 Besançon" au 03.81.48.07.75.

## TAROT

### LE TCB COURONNÉ

À l'occasion des championnats de ligue Franche-Comté-Alsace organisés début janvier à Lure, le "Tarot Club Bisontin" a remporté le titre quadrette Promotion grâce à Bertrand Delmas, Dominique Murtin, Sébastien Bolle-Reddat et Sullivan Gaillardet. Contact : "Tarot Club Bisontin" au 03.81.52.42.52.

## KARATE

### CEINTURES ET GOÛTER

Le Planoise Karaté Academy organise le samedi 28 février à partir de 13 heures un examen de passage de grade, réglementé par la Fédération française de karaté et arts martiaux affinitaires (FKAMA), et, vers 17 h 30, un goûter de l'amitié interculturelle.

TOUR DE FRANCE

# Gaul, Nencini, Anquetil : le tiercé gagnant



Jusqu'en juillet et le contre-la-montre Besançon-Besançon du samedi 24, BVV évoque les précédentes arrivées de la Grande Boucle dans la capitale comtoise. Deuxième volet ce mois-ci avec les années 1958, 1960 et 1963.

Remporté par le Luxembourgeois Charly Gaul qui avait ravi à l'Italien Vito Favero la tunique de leader lors du contre-la-montre entre Besançon et Dijon, le Tour 1958 bénéficia d'un animateur hors-pair en la personne d'André Darrigade.

En triomphant détaché sous un soleil de plomb le jeudi 17 juillet au stade municipal après un départ d'Aix-les-Bains et un festival du grimpeur espagnol Federico Bahamontes dans le Jura, le Dacquois signait là sa cinquième victoire d'étape après Gand, Saint-Nazaire, Toulouse et Nîmes. Ce même jour,

souffrant d'une congestion pulmonaire, Jacques Anquetil était contraint de mettre pied à terre sur les bords du Doubs. Fantastique sprinter, Darrigade était hélas rattrapé par la fatalité lors de l'ultime emballage final dans la capitale où il percutait de plein fouet le secrétaire général du Parc des Princes, Constant Wouters, imprudemment sorti des rangs. Si le Landais s'en tirait avec quelques points de suture, le dirigeant parisien, aussitôt transporté à l'hôpital, décédait malheureusement onze jours plus tard. Deux ans plus tard, le 15 juillet précisément,



ULTIME MOMENT DE REPOS À CHAMARS LE 16 JUILLET 1960 AVANT DE RALLIER TROYES. PHOTO : BERNARD FAILLE.

Besançon accueillait son premier contre-la-montre. Partis de Pontarlier, les coureurs ralliaient la cité de Victor-Hugo après un périple solitaire et particulièrement venteux de 83 km via Amancey, Quingey, Bousière et Avanne.

Alors que plus de 8 000 spectateurs garnissaient l'enceinte de l'avenue Léo-Lagrange pour l'arrivée échelonnée des tenors comme l'Italien Gastone Nencini, futur vainqueur du Tour, ou encore les Tricolores Henry Anglade et Jean Graczyk, il n'y avait pas grand monde pour saluer le surprenant succès du Suisse Rolf Graf, relégué dans les profondeurs du classement général et meilleur chrono au final. Sixième à s'élancer le matin (sur 81), le Zurichois avait eu la malchance d'en terminer à l'heure du sacro saint casse-croûte dans un vélodrome peu garni. Dominée par les Transalpins, cette 47<sup>e</sup> Grande Boucle fut le théâtre du dramatique

accident de Roger Rivière entre Mil-lau et Avignon. Candidat avoué à la plus haute marche du podium, le Stéphanois, victorieux les jours précédents à Bruxelles, Lorient et Pau, manqua un virage dans la descente du col du Perjuret et se retrouva à demi paralysé au fond d'un ravin, laissant la France en pleurs et Nencini sans réel rival à sa mesure.

Contre-la-montre individuel encore en 1963 mais le 12 juillet avec au programme un Arbois-Besançon ensoleillé et long de 55,5 km. Traversant Port-Lesney, Quingey, Bousière puis Saint-Ferjeux tel un bolide, Jacques Anquetil, en jaune depuis l'avant-veille, conforta son rang de leader en prenant l'04 au Belge Ferdinand Bracke et surtout l'07 à Federico Bahamontes, son futur dauphin à Paris.

Deux jours après, au Parc des Princes, le Normand s'adjugeait le Tour du cinquante-naire, son quatrième après 1957, 1961 et 1962.

## Les premiers lauréats

Apparemment les questions de notre concours n° 1 n'étaient pas trop ardues puisque 95 bulletins exacts nous sont parvenus sur lesquels figuraient les réponses suivantes : 471 km et Nantes-Paris (Ville d'Avray) pour la question portant sur l'étape la plus longue du premier Tour de l'histoire en 1903 ; Maurice Garin (déclassé) et Jean Cornet (officiel) pour la question sur l'identité des vainqueurs du Tour 1905 ; aux points pour la question sur la manière dont avait été établi le classement général du Tour 1905.

Pour départager les ex aequo, il a donc fallu recourir à la question subsidiaire portant sur le nombre total de bonnes réponses et c'est Myriam Erouard qui s'est montrée la plus précise avec 94 devant Patrick Chorvot (92), Michel Colin et David Frejaville (100). Pour leur perspicacité, ces quatre gagnants seront récompensés par des bons d'achat de 50, 35 et (deux fois) 20 euros. Bien évidemment, l'ensemble des 95 bonnes réponses a été conservé en vue du grand tirage au sort final en juin prochain.

## ÉLÉMENTS DE PRAXÉOLOGIE (éditions L'Harmattan)

Le Professeur Victor Alexandre n'a pas choisi la facilité en tentant de rendre accessible à un public éclairé une science mal connue, celle des actes individuels ou collectifs, la praxéologie. Il s'agit moins d'opposer l'action à la pensée, la praxis au concept, que d'analyser la nature de nos actes, leur dimension, leur portée, leur efficacité, de souligner les mouvements élémentaires ou complexes, les interactions, les mécanismes décisionnels.

C'est un aspect théorique, parfois austère, d'une branche importante de la psychologie qui aide à mieux comprendre le rôle des actes dans le devenir humain.

## LE COURS DU FLEUVE (éditions Les Oliviers)

Denise Degert, poétesse montbéliardaise, a publié de nombreux recueils dont les titres sont évocateurs : «Une robe de tendresse», «Des roses le long du mur», «Un grand ciel épuisé d'orages» où elle traduit sa sensibilité par des mots simples et une langue parfois trop facile. Dans son dernier recueil inspiré par l'espérance chrétienne, elle ajoute à une fraîcheur naïve une touche de spiritualité.

## LE CHEMIN AU BORD DE LA MER (éditions Gunten)

Arnaud Friedmann, après de solides études à Besançon, s'est lancé dans l'écriture et il donne un premier

roman très prometteur. L'intrigue, où trois destins s'enchevêtrent dans une Italie de rêve, n'est pas exempte d'invéraisemblances, mais on se laisse prendre au jeu.

Surtout l'analyse psychologique des réactions d'un adolescent dans le cadre familial et face aux premiers émois amoureux, est particulièrement bien venue.

Des notations habiles, des impressions précises, une langue claire et concise, tout cela dénote de réelles qualités.

Jean Defrasne



## Concours BVV n° 2

Dans le cadre de la venue du Tour de France à Besançon le samedi 24 juillet, BVV a lancé en janvier un concours mensuel portant sur l'histoire désormais centenaire de la Grande Boucle. Les lecteurs intéressés devront répondre à quatre questions dont une, subsidiaire, destinée à départager les éventuels ex aequo.

**Attention ! ne seront pris en compte que les bulletins-réponse découpés dans BVV à raison d'un seul par foyer, et renvoyés par courrier avant le 16 février.**

Chaque mois, trois lauréats seront récompensés par des bons d'achat d'une valeur de 50, 35 et 20 euros dans les magasins Mégasport de Besançon et Pouilley-les-Vignes.

Précision importante : toutes les bonnes réponses seront conservées et donneront lieu début juillet à un tirage au sort général avec à la clé de somptueux cadeaux (vélo de course, champagne, montres du Tour, places réservées dans la voiture d'un directeur d'équipe pendant l'étape bisontine etc...).

M.  Mme .....

Adresse ..... N° de tél. ....

**Question 1 :** Quel était le podium de l'arrivée du contre-la-montre Pontarlier-Besançon le 15 juillet 1960 ?

.....

**Question 2 :** Quel était le meilleur Français au classement général la veille de ce Pontarlier-Besançon et quelle place occupait-il ?

.....

**Question 3 :** Quel événement insolite se produisit lors de la 20<sup>e</sup> étape Besançon-Troyes le 16 juillet 1960 ?

.....

**Question 4 :** Combien de bonnes réponses parviendront à BVV avant le 16 février ?

.....

À renvoyer à "Concours BVV" 6, rue Mégevand - 25 034 Besançon cedex.



## TENNIS

# Besançon dans le top 5



APRÈS L'OPEN D'AUSTRALIE, CYRIL SAULNIER REVIENDRA-T-IL DÉBUT MARS À BESANÇON DÉFENDRE SA COURONNE ?

On ne connaîtra qu'au dernier moment les joueurs qui, venus de toute la planète (22 nationalités différentes étaient représentées l'an passé), se disputeront la succession du Français Cyril Saulnier au palmarès. Mais, compte tenu de la progression des gains proposés et de la situation favorable sur le calendrier international (dernier tournoi indoor de la saison d'hiver), on verra assurément débarquer sur les bords du Doubs des pensionnaires du Top 100 mondial. On peut même espérer voir évoluer des joueurs du Top 50. Mais autour de ce Challenger ATP auquel

C'est l'événement tennistique de l'année et l'un des rendez-vous majeurs du calendrier sportif à Besançon. Ainsi, du 28 février au 7 mars, les courts du Trébignon seront-ils de nouveau le théâtre du Tournoi Challenger ATP, baptisé Open de Franche-Comté – Internationaux du Doubs. Une compétition qui avait disparu de la scène mondiale pendant deux ans et qui a été relancée en 2003 sous la direction de Jean-Pierre Darteville, le président de la Ligue régionale. Mais l'Open bisontin va encore passer un cap, faire un spectaculaire bond en avant et devenir l'un des cinq plus grands tournois indoor de France, derrière Bercy, Lyon, Marseille et Metz, en offrant 100 000 euros de gains contre 37 500 précédemment.

9 000 spectateurs avaient assisté l'an passé, c'est aussi toute une ambiance qui se met en place, le Centre du Trébignon devenant pour 10 jours un petit Roland-Garros. Village exposition, loges VIP, restaurants permanents, soirées festives, conférence-débat sur le tennis de haut niveau, journée de la femme, congrès médical, animations diverses et quotidiennes avec accueil des gamins des collèges, des écoles de tennis mais aussi des quartiers. Du 28 février au 7 mars, l'Open de Franche-Comté – Internationaux du Doubs, c'est un rendez-vous incontournable.

**Challenger ATP – Open de Franche-Comté – Internationaux du Doubs 2004 du 28 février au 7 mars, à Besançon, Centre du Trébignon, route de Belfort, face à la piscine de Chalezeule.**

## PATRIMOINE

## L'orgue à travers l'histoire

C'est un savant grec, Ctésibios d'Alexandrie, qui aurait, au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ, inventé une sorte de flûte fonctionnant à l'aide de l'eau et baptisée hydraulique. Plus tard les Romains l'adoptent pour célébrer la gloire des empereurs et les jeux du cirque. Au fil des ans, l'orgue évolue et se déplace jusqu'en Chine. Il entre dans les monastères et sert à l'éducation des musiciens. De nombreux perfectionnements facilitent son utilisation et contribuent à lui donner les dimensions que nous connaissons aujourd'hui.

La Ville de Besançon détient un patrimoine d'orgues important dont l'inventaire est dressé sur la plaquette "Laissez-vous conter les orgues dans la ville" éditée à l'occasion des Journées du Patrimoine. Par ailleurs, les amateurs ont la possibilité de consulter un important fonds d'ouvrages musicaux et de partitions à la Bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon.



**Documents et renseignements disponibles auprès de Marie-Hélène Bloch, service de l'Action Culturelle - 28, rue de la République - Tél : 03.81.61.52.07.**



**L'entretien** Directeur du Théâtre National de Strasbourg, Stéphane Braunschweig a créé en novembre dernier "Le Misanthrope" de Molière. Cette première incursion de sa carrière dans le répertoire classique français sera donnée au Nouveau Théâtre du 18 au 21 février.



UNE MISE EN SCÈNE DÉPOUILLÉE, CONCENTRÉE SUR LES COMÉDIENS.

STÉPHANE BRAUNSCHWEIG (À GAUCHE) EN PLEINE DIRECTION D'ACTEUR (ICI THIERRY PARET).



## THEATRE

# "Le Misanthrope" de Stéphane Braunschweig

**Votre parcours montre un goût particulier pour la mise en scène de textes étrangers, est-ce un hasard ?**

Mon répertoire est plutôt axé sur les débuts de notre modernité. J'ai essentiellement mis en scène des textes du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et plutôt étrangers. J'ai, il est vrai, un penchant pour le théâtre de langue allemande et pour Henrik Ibsen. C'est assez éclectique, quand même ! J'ai un fil directeur, un lien assez intime entre tous ces textes, qui portent tous des problématiques existentielles sur le sens ou l'utilité de ce qu'on fait dans le monde.

**Comment décide-t-on de "s'attaquer" à Molière ?**

De manière réticente, car on veut faire autre chose que ce qui a déjà été fait. Il faut avoir à la fois un peu de modestie, car c'est quand même Molière le plus fort, et en même temps un peu d'ambition, sinon on n'ose pas passer à l'acte ! "Le Misanthrope" est un texte que j'ai travaillé comme élève, puis en tant que pédagogue. D'une certaine manière, j'avais l'impression de le connaître assez bien, et puis un jour je l'ai relu et j'ai trouvé l'angle qui me permettrait d'en faire une pièce intéressante. Trois paramètres essentiels étaient réunis : d'une part les acteurs, réunis autour de Claude Duparfait ; ensuite le contexte extérieur, le monde dans lequel on vit, et enfin sa propre compréhension du texte. Il y a quelques années, je trouvais qu'il y avait une très belle première scène et qu'ensuite on se perdait dans ces problématiques sentimentales et amoureuses qui m'ennuyaient un peu.

**Quelle est votre compréhension de ce texte maintenant ?**

Quand je l'ai relu, j'ai compris qu'en fait la question des relations

amoureuses est exactement l'endroit où se cristallise la problématique politique. Je n'arrivais pas bien à décoder le lien entre le privé, le public, l'amour et le social et donc à monter la pièce. Cette dernière parle de quelqu'un qui s'indigne contre le monde dans lequel il est, ses enjeux sociaux, l'hypocrisie, etc. et qui en même temps ne sait pas trop quoi faire de son indignation. Je trouvais que c'était bien aussi de raconter ça par rapport à notre monde actuel.

**Apparemment, vous semblez plus intéressé par les enjeux philosophiques, voire sociaux ou politiques du texte que la simple lecture d'une histoire d'amour impossible ?**

Non, non, c'est tout ça à la fois, car c'est vraiment une pièce d'amour, et sur les illusions de l'amour. Pour moi ça parle de façon très intime de deux personnes qui ne sont pas faites pour s'entendre, et l'on voudrait que cette relation soit gérée par un principe de pureté, de non-compromis, de non-complaisance. Mais la relation amoureuse cristallise les problématiques politiques d'Alceste.

**Avez-vous remanié le texte pour le rendre contemporain ?**

J'ai seulement coupé quatre vers ! Au contraire, j'ai tenté de respecter très intrinsèquement l'alexandrin, et on entend très bien la langue de Molière. On a beaucoup travaillé à faire ressortir cette langue, et pas du tout d'un point de vue formel ou littéraire. J'ai essayé de savoir comment on pensait en alexandrin pour que tout cela soit crédible. Ce qui est d'actualité, c'est le fait qu'on a un personnage qui s'indigne contre ce qu'il voit dans le monde, et en

face de lui, il y a quelqu'un de beaucoup plus cynique, qui lui dit que cela ne sert à rien de s'indigner. Cette rencontre entre des gens combattifs et non-combattifs nous renvoie à notre incapacité à changer quoi que ce soit ou même à s'indigner. Cette mollesse et ce cynisme me paraissent totalement d'actualité.

**Pourquoi avoir choisi une mise en scène dépouillée ?**

C'est une mise en scène très concentrée sur les acteurs qui sont vêtus en costumes d'aujourd'hui, contemporains, parce que je ne voulais pas faire ça avec des perruques. Ça fait longtemps de toute façon qu'on ne fait plus de décors genre salons avec moulures ! J'ai fait un décor avec des miroirs, qui d'une part réfléchissent le public, la salle et en même temps multiplient les images des acteurs. Le résultat est un monde entre le virtuel et le réel. C'est également un désir de rapprocher les spectateurs du cœur du débat. Ce "Misanthrope" parle directement aux gens d'aujourd'hui. Ça permet de donner accès au public à un texte qui nous parle encore.

**De qui vous sentez-vous le plus proche, d'Alceste qui rêve de changer le monde, ou de Philinte qui veut s'en accommoder ?**

Si j'avais dû être proche de l'un ou de l'autre, je n'aurais pas monté la pièce ! Je pense que la pièce raconte justement nos contradictions, et mettre en scène du point de vue de l'un ou de l'autre aurait été trahir Molière. D'autre part le théâtre m'intéresse à partir du moment où je peux moi aussi raconter mes contradictions, qui renvoient à celles du public, qui renvoient au texte, etc. !

## CABARET MUSICAL

## L'Espace à l'heure de la Jacquerie

**À l'affiche** Alain Mollot signe une adaptation originale de l'œuvre de Nicolaï Gogol, "Le Manteau" indémodable prend des allures de cabaret musical.

Avec un groupe de comédiens rencontré à l'école Jacques-Lecoq, Alain Mollot fonde en 1975 le Théâtre de la Jacquerie. Un théâtre résolument charnel, populaire et comique qui sillonne la France, l'improvisation faisant alors le jeu des acteurs/comédiens. Plus tard, la compagnie monte une petite forme théâtrale, "Histoire du théâtre populaire" qui connaîtra un certain succès. Après dix années vouées au "nomadisme", la Jacquerie s'installe à Villejuif. Les nouveaux choix du metteur en scène, devenu le seul pivot de la compagnie, comme Molière, Brecht ou encore Romain Rolland sont désormais au programme. Dans le courant des années 90, Alain Mollot part à la rencontre des metteurs en scène d'Europe de l'Est, ressentant à partir de là le besoin d'aborder les grands sentiments. En adaptant l'œuvre de Nicolaï Gogol, il retourne le manteau, l'examine sous toutes ses coutures et sans doublure passe du comédien à la marionnette.

La musique et le chant apportent au récit la rapidité et la légèreté de forme que l'œuvre originale ne pouvait laisser imaginer. Cette farce tragique offre au public une galerie de portraits à la fois grotesques et mystérieux. Avec ce Manteau, voilà le Théâtre de l'Espace rhabillé pour l'hiver.

**"Le Manteau" d'après Nicolaï Gogol - Mise en scène Alain Mollot - Mardi 10 et jeudi 12 février à 20 h 30 et mercredi 11 février à 19 h 00 - Théâtre de l'Espace : 03.81.51.13.13.**





## ARTS PLASTIQUES

Les marivaudages  
de Jérôme Conscience

Ce jeune artiste bisontin publie son premier catalogue délicieusement homophonique. À sa façon, il explore un nouveau continent moral. Suites logiques de phrases ou jeux de mots érotiques, ses assemblages sont les mouvements de la vie. Langage mystérieux ou clairement défini, ici il faut lire entre les lignes. Les jongleries de vocabulaire cassent le beau langage et, son modèle unique, Marie donne la forme à tout ce qui se voit. Les mots-images de Jérôme Conscience ont forcément un sens. Le rêve devient alors systématique, le jeu de l'esprit vagabonde à la découverte d'un nouveau monde amoureux : c'est juste un problème de... Conscience.

MARIVAUDAGE

"Marivaudage" aux éditions Paul Bourquin. Disponible chez Camponovo et aux Sandales d'Empédocle.

## NOIR QUI PIC

Contact : Atelier - 59, rue des Granges. E.mail : [jerome.conscience@wanadoo.fr](mailto:jerome.conscience@wanadoo.fr)

## MUSIQUES DU MONDE

## Nuit d'Afrique à l'Opéra Théâtre

Bien plus que de simples instruments de musique, les Tambours du Burundi sont autant d'objets sacrés réservés pour les grandes occasions et les cérémonies royales. Toujours à des fins rituelles, leurs battements rythment la joie et la ferveur de ce pays d'Afrique verdoyant. Ces tambours portés jadis à travers tout le pays résonnaient pour fêter les rois, le peuple se joignant à la liesse pour célébrer la fécondité de sa terre nourricière. Aujourd'hui, ces tambourinaires offrent un spectacle étonnant, disposés en arc de cercle, tambours et danseurs se livrent à une chorégraphie aux allures martiales mais non dénuée de fantaisie. Le tambour accom-

pagne désormais les efforts de tout un peuple qui lutte pour son développement et son bien-être. C'est toute l'âme du Burundi.



Vendredi 20 février à 20 h 00 à l'Opéra Théâtre. Renseignements et réservations : 03.81.87.81.97.

## THEATRE

## Parfum d'Espagne

Présenté pour la première fois dans le cadre des Rencontres Jeune Création en 2003, le spectacle "J'ai muré les portes et les fenêtres" évoque le parcours de deux Espagnoles natives de Catalogne et d'Andalousie, en pleine dictature franquiste. Le témoignage poignant de ces femmes devient alors le sujet de la mise en scène originale. Le jeu des acteurs alterne avec la danse flamenco, utilisée ici pour traduire l'intensité des événements. La scène, lieu de transmission, assure le relais entre les générations. La jeune Cie Anda Jaléo, touchée par ce passé his-



ALDEBERT  
Sur place  
ou à emporter  
(Note a bene/  
Wagram)

Aldebert, et voilà

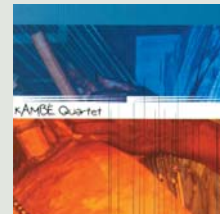
que la chanson française dite nouvelle compte un membre de plus dans sa famille. Le Bisontin, tête en l'air, adopte et préconise la méthode couette. Il arbore fièrement sa belle guitare acoustique à grosse rosace et milite au parti du moindre effort. L'univers d'Aldebert est peuplé de noctambules et d'hypocondriaques et qu'importe s'il hésite entre Casanova et Quasimodo, sa musique pétillante et les recoins de chaque refrain respirent à plein poumon. Aldebert séduit par sa désinvolture et ce deuxième opus confirme les travaux ébauchés il y a trois ans sur le déjà très copieux "Plateau télé". "Sur place ou à emporter", la question ne se pose pas, Aldebert se dévore à toute heure.

## KAMBÉ QUARTET

Kambé Quartet

(Playa Sound/  
L'oreille interne)

Pour son premier album éponyme, le quartet bisontin se resserre autour de la kora du griot sénégalais Dialy Mady Cissoko. Grâce à la langue mandingue, la musique jazz dégage ici des sonorités rares, elle rassemble les cultures et s'ouvre aux musiques du monde. Chaleur des dialogues et magie de l'improvisation sont les deux vecteurs principaux de cette musique aux frontières du dépaysement. Kambé Quartet s'aventure sur les pistes chaudes d'Afrique et le musicien-poète, véritable mémoire de la culture mandingue, installe la musique dans une ambiance chaude et délicate. À découvrir sur la scène de l'Opéra-Théâtre le 13 mars prochain.





CENTRE-VILLE

# Le Bastion joue sur toute la gamme...

**Programmation de concerts, stages de formation** soutenus par le Ministère de la Culture, organisation de la fête de la Musique place du Marché, création d'un DVD sur les prestations scéniques de ses artistes... telles sont les principales activités du Bastion, installé depuis 1984 dans la tour Vauban qui veille à l'entrée du pont de Bregille. Cette association entièrement dévouée à la musique et à sa promotion gère en outre douze salles de répétition que se partagent soixante groupes représentant environ 350 musiciens. « Ça tourne parfaitement, explique Franck Marie, président du Bastion. Nous ne pourrions cependant pas recevoir plus de monde ». Outre cet espace de création musicale, le Bastion est devenu Centre-Info Rock pour la région Franche-Comté, un vaste réseau créé par le Centre d'information et de recherche sur les musiques actuelles. Enfin, grâce aux travaux financés



par la Ville de Besançon, les musiciens disposeront dès le mois de mai de locaux entièrement rénovés : « Le Bastion ouvrira dès lors ses portes de 14 heures à minuit, uniquement quand les permanents seront présents, précise Franck Marie, et non plus 24 heures sur 24 comme c'est le cas aujourd'hui ». Toujours en quête de nouvelles expériences ou organisations, le Bastion recherche pour ses concerts d'été baptisés "Rock'Comté" quatre villes ou villages proches de Besançon et capables d'accueillir un concert hebdomadaire pendant huit semaines. **Contact : 03.81.81.31.12. et www.lebastion.com**

FRANCK MARIE : « ÇA TOURNE PARFAITEMENT ».

## BREGILLE L'urbanisation au programme

C'est le message fort de Jean-Pierre Tatu-Baudequin, réélu récemment à la tête du conseil de quartier de Bregille et des Prés de Vaux, qui, faisant le bilan de son premier mandat, se félicite d'avoir pu mener, grâce à l'appui d'une trentaine de membres assidus, ainsi qu'à la collaboration de sa co-présidente, Danièle Poissenot, et de Jacques Breton, des actions concrètes notamment en matière d'urbanisme. « Avec la réfection de la rue des Fontenottes, le projet de reconversion du site de la Rhodia, l'aménagement des sentiers pédestres, le quartier bouge. Les résidents ont leur mot à dire. On n'obtient pas toujours gain de cause, pour les "petits projets" d'aménagement liés au quotidien par exemple. Mais on a trouvé auprès de gens comme Jean-Claude Roy, adjoint à la Voirie, ou Éric Alauzet, adjoint à l'Environnement, une vraie qualité d'écoute et de dialogue. » Pour ce second mandat, le co-président réélu entend donc associer le quartier aux réflexions qui s'engagent sur le destin du site de la Rhodia et sur l'aménagement du "Grand Désert" près du Fort de Bregille. « Deux programmes de longue haleine dont il faut se saisir dès maintenant », affirme-t-il.

MONTRAPON

## "Émotions en scène" à l'école Brossolette!

C'est le titre du projet que l'école primaire Brossolette a conçu cette année et qu'elle présentera en juin au Festival de Montrapon. Les huit classes, 135 élèves au total, ainsi que l'équipe pédagogique au complet, dirigée par Françoise Gougler, concoctent un "tableau vivant" sur le thème de l'émotion. Grâce au soutien des directions Education et Politique de la Ville, à l'implication d'une Maison de quartier très active, à l'apport des talents d'Olivier Bourcet et Stéphanie Marvie de la compagnie du Colibri pour le théâtre, et ceux d'Annie Dubet de la compagnie du Courant d'air pour la danse, les enfants sont au cœur d'une ambition à la fois pédagogique et artistique destinée à développer qualité d'expression et maîtrise de soi. Ce que ce projet a



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE RÉUNIE AUTOUR D'UN PROJET INNOVANT.

d'innovant, c'est qu'il sollicite autour de l'enfance toutes les énergies du quartier, parents compris, pour consolider le lien social, ouvrir l'école au monde, ce que le contrat Éducatif Local, dans lequel s'inscrit cette démarche, a pour vocation d'encourager. Chorales élèves-parents, chorégraphies, saynètes, mimes et avant tout un travail remarquable d'imagination, de réalisation et de coordination, pour un spectacle qui promet le meilleur de l'école, le meilleur de chacun.

SAINT-CLAUDE

# Les Glycines reflleurissent



UNE NOUVELLE VIE PROFESSIONNELLE POUR PHILIPPE ET CHRISTOPHE.

Rien ne prédestinait Christian Quedec (45 ans) et Philippe Latrace (52 ans) à se retrouver derrière le même zinc d'un comptoir. Rien si ce n'est la volonté de sortir d'une longue période de chômage en montant leur propre affaire. Une envie décuplée par l'approche de la fin de leurs droits et leur complicité née en suivant les cours de l'Institut du repreneur d'entreprise à la Boutique de gestion. Oubliées l'informatique pour le premier et la banque pour le second, installés depuis le 1<sup>er</sup> janvier aux commandes des "Glycines", un bar PMU situé avenue de Montjoux, derrière le Leader Price. « Notre ambition est de développer l'activité en misant sur la convivialité », précise Chris-

tian Quedec, ravi de travailler désormais à son compte. « Le fait d'ouvrir le samedi après-midi et de disposer d'un grand parking constituent un plus énorme pour nos clients. En particulier pour les turfistes qui viennent assister aux courses en direct sur écran », enchaîne ce passionné de football qui n'hésite pas à qualifier "son" établissement de "bistrot de campagne en ville" sous l'œil approbateur de Philippe Latrace. Cadres hier, patrons aujourd'hui, ces deux-là sont visiblement bien décidés à mordre de nouveau à pleines dents dans la vie active. **Les Glycines - 63, avenue de Montjoux. Tél : 03.81.88.28.56.**

PLANOISE

## L'accueil des "Nouveaux voisins"

C'est autour d'un café et de croissants que la centaine de familles qui se pose chaque mois à Planoise, est conviée le samedi 14 février de 9 heures à 11 heures, à la Maison de quartier. Baptisée "Nouveaux voisins", cette opération originale, renouvelée tous les mois, permettra aux arrivants de se familiariser avec leur nouvel environnement, grâce à une visite guidée leur indiquant où se trouvent les écoles, les centres de loisirs ou encore les administrations. En cadeau de bienvenue, une petite mallette sera remise aux participants de cette rencontre conviviale, contenant le journal du quartier, des adresses utiles... et un plan de Planoise, spécialement créé pour l'occasion. **Contact : Maison de quartier - 5, avenue de Bourgogne. Tél : 03.81.87.81.20.**

LES PRES-DE-VAUX  
DANSE ORIENTALE

Danseuse et chorégraphe rompue aux danses du Moyen-Orient, Candéla propose un atelier et des cours de danse orientale à la Maison de quartier des Prés-de-Vaux, 2, place Charles-Guyon. L'atelier est programmé le samedi 14 février de 15 heures à 18 h 30 et les cours seront dispensés de 19 h 30 à 21 heures les 11, 12 et 13 février. Inscriptions et renseignements au 06.64.97.24.84.

PLANOISE  
NOUVELLES RUES

Les artistes sont à l'honneur à Planoise où trois nouvelles rues ont été récemment baptisées. Derrière la Polyclinique, le lotissement de la SAIEMB est désormais desservi par les rues Maurice Utrillo (1883-1955), peintre à Montmartre, et Velasquez (1599-1660), peintre espagnol considéré comme l'un des plus grands coloristes de tous les temps. Pour sa part, la rue George Sand (1804-1876), femme de lettres prolifique, est désormais située au bout de la rue des Essarts-l'Amour.

BREGILLE  
CHINE ANCIENNE

La commission Citoyenneté-Solidarité propose le vendredi 6 février à 20 h 30



une soirée "Culte des montagnes sacrées dans la Chine ancienne" à la Maison de quartier de Bregille - 8 bis, chemin des Monts de Bregille du Haut. À travers

une projection de diapositives, Delphine Rousset-Ziegler, qui prépare une thèse sur le Mont Wuyi dans la province du Fujian, abordera le thème de la montagne envers laquelle artistes et lettrés chinois n'ont cessé d'exprimer leur admiration et leur humilité.

CHAUDANNE  
THÉÂTRE ALCYON

Dirigé par Carol Lipkind les 7 et 8 février, un stage "chant" occupera la scène du Fort de Chaudanne. Au programme, un travail d'initiation et de connaissance de la voix qui s'inscrit dans la perspective de l'interprétation théâtrale. Contact : 03.81.83.06.48.



VELOTTE

# Un verger sort de la friche



UN CHANTIER DE PLUS DE 5 000 m<sup>2</sup> À PORT-DOUVOT.

dans le cadre de la formation BEPA (Aménagement et entretien des espaces naturels et ruraux) se déploie sur plus de 5 000 m<sup>2</sup> : il faut sélectionner les arbres, les rejets à sauvegarder, couper les indésirables, refaire les clôtures... Pommiers, poiriers, mirabelliers et cerisiers commencent déjà à respirer, eux qui croulaient sous les lianes et les ronces. « À terme, quand le verger sera nettoyé, explique Jean-Claude Falcinella, président des "Jardins familiaux", nous envisageons de créer un programme d'éducation populaire pour apprendre aux jardiniers et aux Bisontins intéressés comment rafraîchir, tailler, soigner et greffer les arbres fruitiers. Nous solliciterons d'autres associations pour nous épauler sur ce projet mais ce sera une première en France car jusqu'à présent, seuls des jardins sont mis à disposition des habitants, pas des vergers. » Une affaire à mûrir donc...

Si vous passez le mardi chemin d'Avanne à Velotte, au-dessus des jardins familiaux de Port Douvot, vous entendrez vrombir débroussailleuses, tondeuses, tronçonneuses, tandis que résonnent coups de haches et de serpes. Depuis le mois de

décembre, une vingtaine d'élèves et leur professeur du lycée François-Xavier ont attaqué la remise en état d'un verger appartenant à la Ville et mis à disposition de l'association des jardins familiaux de Besançon. Ce chantier pédagogique, instauré

PLANOISE

## Sandy Hillier, le karaté dans la peau

À tout juste 16 ans, Sandy Hillier a déjà un beau parcours de karatéka derrière elle comme en atteste son impressionnant palmarès, acquis en sept années de pratique au PKA (Planoise Karaté Academy) : 15 titres régionaux et en 2003 six podiums (dont deux premières marches du podium) lors de ses sept dernières compétitions nationales. Cette jeune élève de 1ère L au lycée Victor-Hugo s'entraîne tous les jours, au minimum une heure, sous la houlette de Aly Yugo, qui précise : « elle déteste l'échec, ce qui est un bon moteur pour la compétition ». Un tandem gagnant au vu des derniers résultats de Sandy : une 3e place en coupe de France Kata (combat réel avec un partenaire imaginaire) et en championnat de France Combat. Du jamais vu à ce niveau, où la Planoisienne concourt en catégorie cadette, chez les moins de 52 kg. Son objectif pour 2004 fuse, comme sa vitesse d'exécution dans cet art



où elle excelle : « gagner le championnat de France Kata, en mars prochain à Paris ». C'est tout le mal qu'on lui souhaite. Contact : PKA au 03.81.53.85.66.



ASPECT DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL, COURANT 2006.

SAINT-FERJEUX

# Place au centre technique municipal

Lancés en septembre 2003, les travaux du centre technique municipal (CTM) transformeront complètement le site dans les prochains mois. Adossé au bâtiment administratif existant, le projet élaboré en interne verra le jour sur l'emprise de l'ancien parking du personnel. Répartis sur trois niveaux et environ 2 400 m<sup>2</sup>, les nouveaux locaux en béton clair pour la partie centrale et en bardage laqué (couleur bauxite) pour les deux ailes, abriteront au rez-de-chaussée les services des Eaux et de l'Assainissement

ainsi qu'un point accueil-information. Le premier et le deuxième étages seront partagés entre les services Bâtiment et Électricité-Chauffage. Le montant total des travaux, des aménagements intérieurs et du mobilier, est évalué à 5 350 000 euros TTC, et la livraison de la première tranche (Eaux et Assainissement) est programmée pour le début de l'année prochaine. L'Électricité-Chauffage, courant 2005, et le Bâtiment, courant 2006, patienteront encore quelques temps avant de pendre la crémaillère.

LA BOULOIE

## Nouvelles pousses pour "L'Herbe en Zik"

Le festival "L'Herbe en Zik" et Radio Campus Besançon organisent pour la troisième fois consécutive, un tremplin ouvert à toutes les formations de musiques actuelles. Les groupes doivent faire parvenir une démo comportant au moins 4 titres accompagnés d'une bio et d'une photo. Les vainqueurs de cette première sélection seront sur la scène du Cylindre à Larnod le jeudi 8 avril prochain. À retenir les dates du festival "L'Herbe en Zik" les mercredi 5, jeudi 6 et vendredi 7 mai.

Les envois sont à effectuer à Radio Campus Besançon avant le 15 mars : Tremplin "L'Herbe en Zik" - 7, rue Laplace - BP 31225 - 25004 Besançon Cedex.

TILLEROYES

### UN IMMEUBLE, UN QUARTIER

Soucieux d'instaurer un véritable dialogue avec les locataires, Denis Baud, président de l'Office municipal HLM, se rendra chemin des Tilleroyes le vendredi 20 février, accompagné de responsables de service et de chefs d'agence. Au programme : visite de locaux communs et d'appartements à partir de 17 heures, puis réunion de concertation entre 18 et 20 heures.

PLANOISE

### TOILETTES PUBLIQUES : LA DEUXIÈME ARRIVE

La première des dix toilettes publiques dont l'implantation avant la fin du mandat a été entérinée par le conseil municipal du 22 septembre, est apparue avenue d'Ile-de-France à Planoise. Ouverte en permanence pour la modique somme de 30 centimes d'euro et accessible aux personnes handicapées, elle sera rejointe courant février par une seconde, à quelques centaines de mètres de là, à l'entrée du parking Époisses. De quoi satisfaire bien évidemment les habitants du quartier mais également les commerçants des marchés voisins.



VELOTTE

### MAISON DE QUARTIER

L'association "La Maison de Velotte" invite les habitants du quartier le samedi 14 février de 10 à 12 heures au Foyer Saint-Paul à un forum de présentation de la maquette de la Maison de Quartier, des plans et des activités des associations du quartier. Un rendez-vous à ne pas manquer pour que chacun exprime ses attentes et ses propositions en présence également des élus et des services concernés de la mairie.

CHAPRAIS

### GOÛTER SPÉCIAL POUR LES PLUS DE 65 ANS

Le comité de quartier des Chaprais organise à la salle Notre-Dame, rue du Pater, un goûter récréatif le samedi 7 février à partir de 14 h 30 pour toutes les personnes âgées de plus de 65 ans. Participation : 4 euros. Inscriptions et renseignements complémentaires au 03.81.80.43.50.



# Petite Enfance : Besançon dans la cour des grands

Les enfants en général et les moins de 3 ans en particulier font l'objet d'un maximum d'attention de la Ville et de certaines associations.

« **Q**uantitativement, c'est bien. Qualitativement, c'est excellent » : Patricia Schaeffer, coordinatrice des crèches municipales, n'y va pas par quatre chemins lorsqu'on lui demande son sentiment sur la Petite Enfance à Besançon. Et les chiffres lui donnent raison avec un ratio nombre d'habitants/ nombre de places en crèches collectives ou familiales bien situé au niveau national, et environ 80 % des personnels (auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, infirmières puéricultrices) diplômés alors que le décret du 1<sup>er</sup> août 2000 portant sur la réglementation des crèches n'en exige que la moitié. Ajoutez à cela le 4<sup>e</sup> rang de Besançon derrière Paris, Troyes et Bordeaux au palmarès 2003 de la dépense par habitant pour l'accueil des tout petits, et les propos cités en introduction prendront tout leur sens.

« La Petite Enfance, poursuit Patricia Schaeffer, c'est tout ce qui concerne les modes de garde des enfants de 2 mois à 3 ans. A savoir 13 crèches collectives, 6 crèches familiales et 8 haltes-gardiennes réunies en 15 structures d'accueil. Soit au total quelque 817 places disponibles dont 732 en crèches collectives ou familiale exclusivement réservées aux Bisontins ayant un emploi, étudiants ou en situation de réinsertion professionnelle. Toutefois les non résidents peuvent bénéficier des haltes-gardiennes et de leurs 85 places. »

Une offre suffisante - aucune demande ne reste insatisfaite à ce jour - rendue encore plus attractive au niveau des crèches collectives par la diversité et la souplesse des forfaits proposés entre 2,5 et 5 jours, ainsi que par les aménagements prévus pour les personnes basculant dans le chômage ou se trouvant en congé maternité ou arrêt maladie.

**Centralisées à la Mairie**, ce qui favorise une vision d'ensemble immédiate des possibilités d'accueil, les demandes débouchent

## CONTRAT ENFANCE

Depuis de nombreuses années, la Ville s'efforce de répondre au mieux aux attentes des Bisontins en matière d'accueil des moins de trois ans dans des structures municipales ou associatives. Cette politique volontariste a pu être conduite grâce au « soutien fort et indéfectible » (dixit Jean-Louis Fousseret) de la Caisse d'allocations familiales (CAF) à travers le Contrat Enfance. Initié en 1997 puis renouvelé en 2000 et 2003, ce Contrat engage la CAF à abonder de façon importante à la caisse commune. Grâce à cette contribution, les familles peuvent bénéficier de tarifs de garde plus avantageux pour leurs enfants.



▲ **UNIQUE À BESANÇON, LA PATAUGEOIRE DE LA CRÈCHE ÎLE DE FRANCE CONSTITUE UNE ACTIVITÉ D'ÉVEIL SUPPLÉMENTAIRE.**

« Quantitativement, c'est bien. Qualitativement, c'est excellent ».

ensuite sur l'attribution d'une place "collective" dans l'une des 13 crèches évoquées ci-dessus, ou "familiale" auprès d'une des 98 assistantes maternelles agréées par le conseil Général et employées par la Ville. « Les parents, déclare Patricia Schaeffer, n'ont aucune relation d'argent avec la gardienne. Si cette dernière, que nous considérons comme une réelle professionnelle de la Petite Enfance, tombe malade ou prend ses congés annuels, nous proposons toujours une solution de dépannage ».

Et la coordinatrice d'enchaîner : « Nous nous permettons en tant qu'employeur d'opérer un choix dans le recrutement des assistantes maternelles qui reçoivent l'agrément du Département. Après leur embauche, elles sont suivies et soutenues par la directrice ou l'éducatrice de leur crèche familiale de rattachement qui leur rend une visite hebdomadaire ou plus suivant la demande ».

Efficace à l'intérieur et enviée à l'extérieur, la façon dont la Ville de Besançon appréhende la Petite Enfance lui vaut de recevoir régulièrement des délégations de techniciens et d'élus d'autres collec-

tivités. Après Troyes et Auxerre pour ne citer que celles-là, ce sont des représentants du Pays Basque espagnol qui, à l'invitation de l'Antenne Petite Enfance, ont dernièrement rendu visite au service. De quoi inciter les quelque 330 agents (de crèche, de halte-garderie ou assistantes maternelles) à poursuivre leurs efforts.

**Infirmière puéricultrice diplômée** et directrice intérimaire de la crèche collective Ile-de-France, Anne-Laure Colnel, Bisontine de 25 ans, est bien consciente des exigences de son métier. « Nous avons en particulier un devoir d'observation quotidienne des enfants. En cas de problème, cela nous permet de réagir rapidement et de solliciter si besoin est le médecin ou le psychologue affecté à la crèche. Ces derniers ne se contentent pas d'aider les parents et les enfants, ils apportent également leur soutien à l'équipe en place ».

Agréée pour 25 bambins, la crèche de la rue d'Artois est la seule à posséder une pataugeoire. Un plus indéniable pour les enfants et le personnel - 11 personnes en tout dont 6 à temps plein - qui disposent d'une enviable activité d'éveil supplémentaire dont les

## SAVOIR DIRE NON

Formatrice en relation humaine et spécialisée dans la Petite Enfance, Anne-Marie Carpentier a dispensé pendant quatre années au personnel des crèches et haltes-gardiennes puis aux assistantes maternelles de Besançon une formation baptisée "savoir dire non". En clair, poser des limites et s'y tenir en adoptant une attitude cohérente par rapport aux enfants. « Chacun a pu s'exprimer et se positionner à l'intérieur de la structure lors de discussions constructives, précise Anne-Laure Colnel de la crèche Ile-de-France. On a évoqué ensuite régulièrement le sujet avec les parents et j'ai le sentiment que cela a eu un effet positif ».

assistantes maternelles de Planoise et les enfants qu'elles gardent, peuvent profiter.

« Tout cela a un prix. Le budget annuel Petite Enfance de la Ville se monte à 9 millions d'euros dont 91 % de frais de personnel », précise la première adjointe Françoise Fellmann, en charge de l'Éducation, la Jeunesse et la Petite Enfance. Et d'ajouter aussitôt : « Cela peut paraître beaucoup aux yeux de certains mais il faut savoir que la Petite Enfance est le premier maillon de la chaîne de l'éducation qui, rappelons-le, constitue une des priorités du mandat en cours. Si le service rendu est de qualité, c'est parce que les agents sont de véritables professionnels de la Petite Enfance. Mais nos efforts portent également sur les structures avec par exemple la construction d'une crèche, cette année à Saint-Claude, rattachée à la toute récente école maternelle, afin de créer une passerelle naturelle. Elle remplacera les locaux actuels situés en pied d'immeuble rue Jean Wyrsh. A signaler que dans le cadre de l'ORU Clairs Soleils, la construction d'une crèche est également inscrite au programme ».

D'autres structures, pilotées celles-là par la direction de la Politique de la ville et domiciliées dans des maisons de quartier, complètent l'action municipale en direction des plus jeunes même si elle déborde du créneau qui nous intéresse ici, celui des 2 mois-3 ans.

Ainsi les "Petits Génies" (4 mois-7 ans) à Montrapon, la ludothèque baptisée "Pôle Enfance" de la Grette et son service de prêt de jeux, ou encore la "loulouthèque" à Planoise qui propose des activités d'éveil aux moins de 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'assistantes maternelles. « Le but est d'accompagner les parents dans l'apprentissage de leur rôle et de contribuer à la socialisation des enfants », révèle Martine Pralon, responsable de l'animation des maisons de quartier.

**Subventionnées par la Ville et la CAF** (caisse d'allocations familiales) par le biais du "contrat Enfance 2003-2005", le troisième du nom, plusieurs associations apportent elles-aussi leur enthousiasme et leur savoir-faire à la cause des tout petits. On veut parler de "la Maison verte", lieu de rencontre des parents et des enfants avec des psychologues, des relais assistantes maternelles de la Mutualité française du Doubs qui mettent en relation des gardiennes agréées



FRANÇOISE FELLMANN, PREMIÈRE ADJOINTE EN CHARGE DE LA PETITE ENFANCE ET CHRISTIANE ROY-MÉNÉTRIER, PRÉSIDENTE DE L'«ANTENNE PETITE ENFANCE», ONT SERVI DERNIÈREMENT DE GUIDES AVERTIS POUR UNE DÉLÉGATION DU PAYS BASQUE.



cherchant un enfant et des parents en quête d'une "nounou", de la ludothèque des Francas à Palente (voir encadré ci-dessous) et de l'«Antenne Petite Enfance» née en 1992 des travaux du professeur Hubert Montagner, aujourd'hui directeur de recherche à l'INSERM (institut national de la santé et de la recherche médicale) de Bordeaux. «L'Antenne gère une crèche de 25 places donnée toujours comme une référence en matière d'aménagement d'espaces intérieurs, un centre

aéré ainsi qu'un service d'écoute et d'accompagnement parental dit «Oreille Petite Enfance»», précise sa présidente Christiane Roy-Ménétrier. L'activité de la structure de la rue de la Famille qui dispose par ailleurs d'un important centre de documentation, ne s'arrête pas là. Tout au long de l'année, expositions, débats et groupes d'expression témoignent d'un dynamisme et d'une volonté d'aller toujours de l'avant. **P.I.**

## ► PORTRAIT



### Anne Duret, maîtresse du jeu

Depuis l'ouverture en 1996 de la Ludothèque de Palente gérée par l'association «Les Francas», elle en est à la fois l'âme et la responsable. Anne par ci, Anne par là, entre ses collègues de travail, les mamans et leurs enfants, les assistantes maternelles, leurs enfants et ceux qu'elles gardent, sans oublier les "grands", anciens habitués des lieux, qui viennent en passant lui faire un petit coucou, Anne Duret est toujours en première ligne, disponible et passionnée. Après plus de dix ans à s'occuper de gamins à problèmes en banlieue parisienne, cette Lorraine à la douce autorité a choisi de se poser à Besançon et d'y devenir maîtresse es jeux. Ceux qu'elle apprend quotidiennement à ses jeunes protégés jusqu'à l'âge du CP inclus mais également à leurs parents lors de soirées qui leur sont exclusivement consacrées.

«Notre rôle est de les aider à faire grandir leurs enfants. Le jeu est alors un outil de travail», explique-t-elle, convaincue.

Interventions régulières dans les écoles à la demande des enseignants, participations aux manifestations de quartier, sorties pédagogiques, organisation de conférences, Anne déborde d'idées et d'énergie. «J'adore mon métier», affirme-t-elle. Qui en douterait à la voir bourdonner dans cette ruche agréée pour quarante personnes, petits et grands confondus.

Lieu d'accueil et de jeu pour les plus petits, la Ludothèque s'est transformée au fil du temps en lieu de rencontres et d'échanges pour les mères et les assistantes maternelles. «Les gens ont besoin de parler car cela les rassure. Mais il a fallu un peu

de temps avant que s'instaure un réel climat de convivialité. Chacune a dû faire un pas en avant», révèle Anne Duret. Des propos confirmés par Sylvie, maman de Bryan (3 ans) et assistante maternelle de Clara (2 ans) et Niels (14 mois) : «Je viens pratiquement tous les jours et je retrouve souvent les mêmes personnes pour discuter. J'aime bien car ça me permet de ne pas rester enfermée chez moi. Pendant ce temps, les enfants s'amuse ou découvrent de nouveaux jeux que nous pouvons emprunter ensuite pour la maison».



Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la rédaction de Besançon Votre Ville.

## GRUPE DE L'OPPOSITION

### Régulation ?

**A**près le temps des vœux et galettes, moult congratulations et autosatisfactions arrive la présentation des orientations budgétaires.

C'est toujours un moment un peu frustrant pour un conseiller d'opposition, qui ne peut que prendre acte des choix de la Municipalité.

Cette année, l'accent fut mis :

- sur les projets d'urbanisme et sur "la poursuite" des rénovations des équipements sportifs (toujours différées...),
- sur le PDU (Plan de Déplacement Urbain) et les moyens de mieux partager la chaussée entre les différents modes de transport sans pour autant mieux gérer le stationnement.

Pas un mot ne fut dit sur la "régulation" de la circulation dans la Boucle, ni sur le coût des aménagements et des bornes pour les contribuables et résidents qui doivent de surcroît payer "un petit supplément" pour pouvoir bénéficier d'une commande d'accès.

Au nom de la démocratie de proximité, quand leur a-t-on demandé leur avis ?

Il semble que pour notre Municipalité, le commerce du Centre-ville est florissant et que point n'est besoin d'en faciliter l'entrée ni aux touristes, ni aux clients !

"Pauvres" habitants résidents, entre les travaux qui limitent le stationnement, les bornes, et les piquets verts qui poussent sur les trottoirs comme de la mauvaise herbe, ils se sentiraient bientôt "comme des indiens dans une réserve".

Quant aux annonces faites de soutien fort à l'économie bisontine, il faudra attendre la fin du PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement), en 2006-2007 pour juger de l'efficacité de l'équipe en place.

Mais, en matière d'Economie et d'Emplois, ces propos récurrents nous confirme qu'à Besançon, capitale horlogère, c'est sûr, on ne confond pas vitesse et précipitation.



**Martine ROPERS**  
Conseillère municipale UMP

Groupe UMP :  
Tél. : 03.81.61.51.15. - Fax : 03.81.87.80.71.

## GRUPE DES ELUS AREV



### Une loi inopportune

**P**lutôt qu'une loi qui se révélera inutile et aura des effets pervers, nous pensons qu'il faut enfin conduire une véritable politique d'inclusion sociale des populations originaires de l'immigration (mettre fin aux ghettos, aux discriminations dans les études, à l'embauche, etc.), dans le respect et la reconnaissance de leurs racines culturelles.

**Dans un contexte social apaisé, le dialogue entre parents, élèves et enseignants devrait permettre de régler les conflits (du reste très minoritaires).**

Par ailleurs, le temps est peut-être venu de redéfinir une laïcité moderne, davantage tournée vers la tolérance et le respect de la différence ainsi que le développement de la citoyenneté. **A l'école, le jeune doit comprendre le monde d'aujourd'hui pour être en capacité de le transformer plus tard.** Reste la question des relations entre les religions et la condition de la femme. Les textes sacrés des grandes religions monothéistes contiennent des jugements sur la femme qui sont aujourd'hui insoutenables. En Occident, cela n'a pas empêché une lente évolution en faveur de la dignité féminine, du droit à la contraception, à l'avortement. Ce combat - encore inachevé - a surtout été le fait des femmes elles-mêmes.

En ce qui concerne le port du voile, il faut distinguer l'acte volontaire, assumé par la femme, et l'acte forcé. **C'est lui qui pose problème.**

Certaines femmes musulmanes vivant en France ou dans des pays à majorité musulmane sont engagées dans des luttes féministes. **L'Iranienne Shiri Ebadi, dernier prix Nobel de la Paix,** symbolise le combat des femmes d'aujourd'hui contre l'intégrisme musulman et pour le dialogue entre peuples et civilisations. On peut faire le pari que ces femmes feront évoluer leur religion. Leur rôle sera probablement plus efficace qu'une loi répressive. **Pour les jeunes filles qui se verraient exclues de l'école laïque, cette situation serait dramatique car leurs chances de gagner leur émancipation seraient réduites à zéro.**



**Martine BULTOT**  
Maire-adjointe  
Gauche Alternative  
et Ecologique

Groupe des Elus AREV :  
Tél. 03.81.61.51.16. - Fax 03.81.87.80.41.

## GRUPE LES VERTS



### Ilot Pasteur : un bien gros dossier pour une si petite rubrique !

**L'**îlot Pasteur, c'est l'ensemble immobilier traversé par le trajet 14 Grande Rue/ rue du Lycée. Une restructuration de cet îlot dégradé est nécessaire mais laquelle ?

Objectif du projet actuel : redynamiser le commerce en centre ville par la création :

- 1) d'un centre commercial de 20 commerces dont la FNAC et Monoprix.
- 2) de 335 places dont 250 places de parking public payant construit sur 6 niveaux souterrains (imposé par l'opérateur privé).
- 3) de 76 logements privés et 15 logements HLM.

Depuis notre élection au sein de l'équipe municipale, nous nous sommes opposés à ce projet, quand il était encore possible de le changer. En vain !

Les principales raisons de notre désaccord :

#### Un nouveau parking souterrain en plein centre ville

Il engendrera un trafic automobile supplémentaire. Cela va à l'encontre d'une véritable mise en œuvre de la loi sur l'air et du Plan de Déplacement Urbain qui doit privilégier les transports en commun. Il n'est pas logique d'investir à la fois dans les transports en commun et dans de nouveaux parkings au centre ville. De plus, on peut se demander s'il est bien raisonnable de bétonner dans le lit d'expansion sous terrain du Doubs quand les crues et les inondations se répètent et s'aggravent.

**30 M d'Euros : un coût exorbitant 250 € par habitant, c'est la participation de la Ville à cette opération,** soit environ 15 % des investissements de la Ville pour les 5 ans à venir. Pour ce quartier de cœur de ville, nous aurions préféré une utilisation de l'argent de la collectivité pour le "mieux vivre" des Bisontins.

Selon les concepteurs du projet, il s'agirait de sauver, en centre ville, l'activité commerciale menacée par les zones périphériques. Dans les années 80 à 90, au grand dam des Verts, leur développement a pourtant été favorisé par la compétition entre les grandes villes.

Au détriment des commerces de proximité... Et du centre ville !



**Catherine BALLOT**  
Conseillère Municipale  
Déléguée

Groupe Les Verts :  
Tél. : 03.81.61.52.30. - Fax : 03.81.61.52.51.  
E-mail : les-verts.groupe@besancon.com

## GRUPE SOCIALISTE



### La honte sociale

**F**inalement, le plus étonnant dans la situation actuelle, c'est le manque de réaction face à des mesures gouvernementales destructrices de cohésion sociale et ne tenant plus compte de la solidarité la plus basique envers les plus démunis. Quelques exemples :

- **Le R.M.A** (revenu minimum d'activité), ce cadeau fait aux entreprises (**trois salariés RMA valent un SMIC, trois salariés à bas prix contre un**).

- **Les atteintes aux indemnisation des chômeurs** : à l'arrivée c'est au moins **180 000 personnes** concernées dans notre région, qui vont basculer très vite dans le **RMI ou vers les A.S.S.** (allocations spécifiques de solidarité) dont **le versement ne dure que deux ans.** Toutes ces décisions sont prises dans un seul souci comptable. **Elles sont culpabilisantes pour ceux qui les subissent.** On désigne d'un doigt accusateur les victimes d'une politique libérale insupportable. **L'État démissionne de son rôle protecteur des citoyens.**

Il devient un créateur de précarité et d'angoisse pour tous ceux qui ont perdu leur emploi. **Il perd ainsi toute crédibilité** et accentue la méfiance envers les politiques.

Comme si cela ne suffisait pas, voilà que le gouvernement complète toutes ces mesures, par la proposition **de contrats précaires d'une durée de trois à cinq ans maximums,** sous prétexte, là aussi, de permettre aux entreprises d'embaucher et en arguant que la flexibilité est la solution à tous nos maux. En réalité la multiplication des salariés jetables facilite les licenciements en contournant les garanties inhérentes aux C.D.I. (contrat de travail à durée indéterminée). **Ce sont en fait des contrats de travail aux rabais et une mise en cause du droit des chômeurs que nous proposons nos gouvernants.**

«*Sauvons le marché et peu importe les dégâts !*». Tel est la devise des amis du M.E.D.EF qui nous gouvernent.

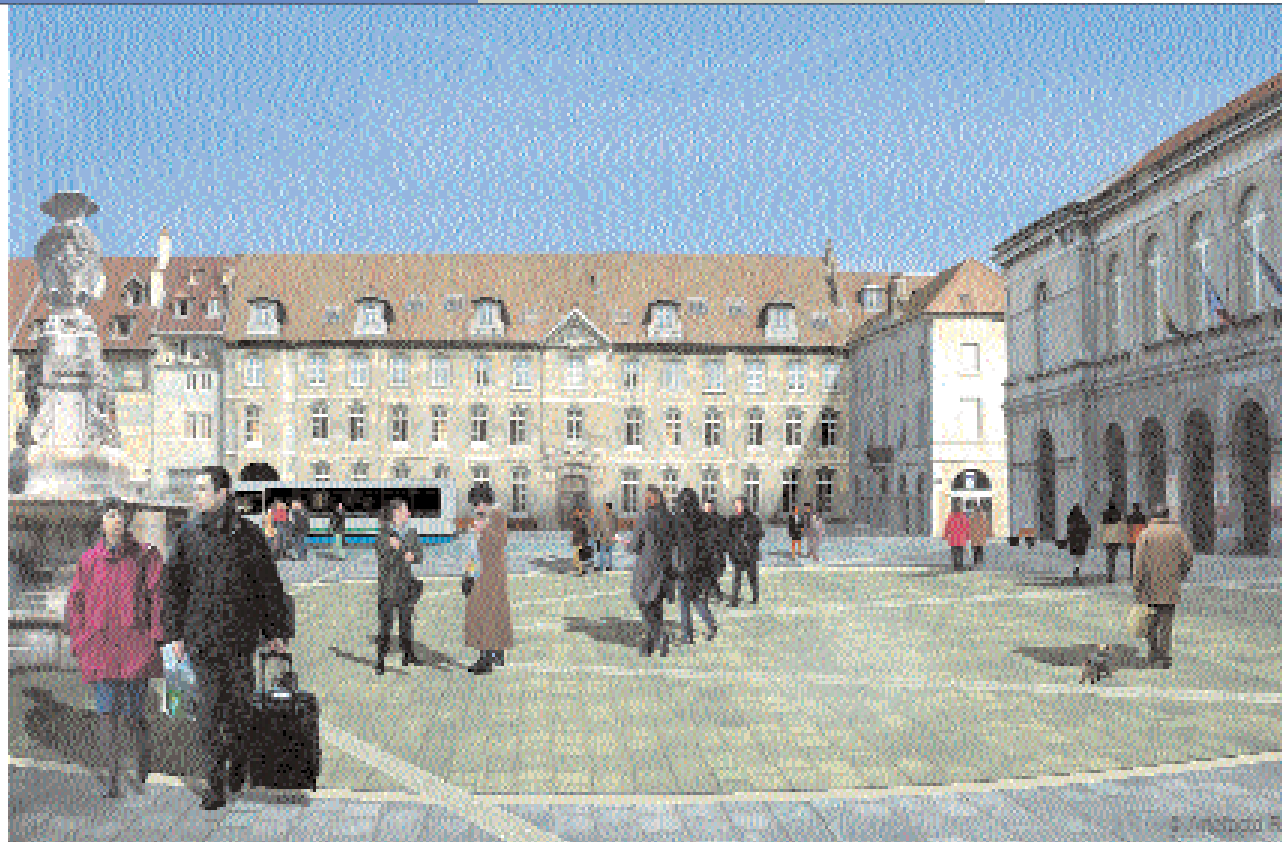
**Cette politique qui piétine la dignité des gens au profit d'une vision du monde où l'argent est le seul but qui compte doit être dénoncée et combattue.**



**Bruno MEDJALDI**  
Président  
du Groupe Socialiste  
et Majoritaire

Groupe Socialiste :  
Tél. : 03.81.61.50.34. - Fax : 03.81.61.59.94.





DES CENTAINES DE BISONTINS ONT MONTRÉ LEUR INTÉRÊT POUR "L'HABILLAGE" DE LA FUTURE PLACE.

## Les fruits de la concertation

**VOIRIE.** Durant plus de deux mois, les Bisontins ont eu le loisir d'exprimer leur avis sur l'aménagement futur de la place de la Révolution.

Réservée aux piétons, la future place minérale de la Révolution intégrera bien à l'automne 2005 une fontaine, l'actuelle, déplacée dans l'axe du Musée, des arbres et du mobilier urbain. Tel est le résultat de la concertation préalable entamée le 6 octobre dernier après une délibération du Conseil municipal, validant le 22 septembre les principes des nouveaux plans d'aménagement et de circulation. Entre les avis recueillis directement au service Urbanisme, lors de réunions au Kursaal, salle Courbet et salle Minjoz à la Mairie, à l'occasion de l'assemblée générale de l'association "Renaissance du vieux Besançon", et pendant l'exposition publique dans les

anciens locaux de Look Textile, ce sont des centaines de personnes qui ont exprimé clairement leur choix. Avec une écrasante majorité en faveur du maintien de la fontaine existante, de l'implantation d'arbres et de l'intégration d'un mobilier en cohérence avec le parti architectural retenu. Certains, visiblement très concernés par le dossier, sont même allés au-delà des trois points visés par la concertation, en évoquant pêle-mêle le stationnement, la desserte du quartier Battant, la mise en valeur des façades ou encore l'accès aux commerces pour les handicapés. Un bel exemple de démocratie participative !

## CONSEIL MUNICIPAL

**Le conseil municipal du 19 janvier a notamment voté les décisions suivantes :**

**Legs :** Professeur retraité d'histoire-géographie et écrivain, M. Jean Girard a légué ses biens à parts égales au musée comtois de la Citadelle, au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, et à la Bibliothèque Municipale, donc à la Ville de Besançon qui hérite de six parcelles de terre, deux appartements, des liquidités, des contrats d'assurance vie, des livres et de quatre bronzes. Au total, une succession importante dont le produit sera affecté au domaine culturel au fur et à mesure de sa réalisation.

**Bourse :** Dans le cadre de la deuxième tranche du cartable numérique "Besançon.clic" qui verra plus d'un millier d'ordinateurs offerts aux enfants de CE2, la Ville proposera aux familles qui souscriront un forfait internet, une bourse annuelle d'un montant de 60 euros par enfant bénéficiaire.

**Révision :** En 2003, les assistantes maternelles percevaient 3,96 € pour le repas et le goûter servis aux enfants qu'elles ont en garde. Afin de maintenir la qualité de ces prestations, le Conseil a décidé de porter le montant unitaire de cette indemnité à 4,04 € en 2004 soit une augmentation de 2,02 %.

**Prochaine séance du conseil municipal : le 16 février.**

## La mobilisation des agents

**SECURITE ROUTIERE.** A travers un plan de prévention, la Mairie s'emploie à limiter les risques.



LA NÉCESSAIRE EXEMPLARITÉ DU PERSONNEL MUNICIPAL : UN SUJET MOBILISATEUR POUR LES A.C.M.O.

Dans une entité forte de plus de 2 500 agents comme la Ville de Besançon dont environ 800 sont amenés quotidiennement ou presque à conduire pendant leur service, la sécurité routière se doit d'être élevée au rang de priorité. A la fois enjeu social pour l'ensemble des acteurs de l'entreprise et enjeu économique pour la collectivité, elle a débouché successivement sur la création en 1990 d'une cellule "Sécurité routière" animée depuis 2002 par Nicole Chopplet puis sur la mise en place la même année d'un PPRR (plan de prévention des risques routiers) à l'intention du personnel municipal. Preuve que la

mobilisation est bien réelle, 34 des 37 A.C.M.O. (agents chargés de la mise en œuvre de la sécurité et de l'hygiène) recensés à la mairie ont pris récemment part à la première journée-formation organisée par la cellule Sécurité routière du service voirie. A leur programme en particulier : l'information auprès des agents sur les notions de sécurité (ceinture, alcool, distance de freinage...), le rappel des éléments concernant la responsabilité civile du conducteur, la sensibilisation au devoir d'exemplarité du fonctionnaire et l'évocation des éventuelles conséquences professionnelles en cas de sanction pénale.

## Permanences du Maire

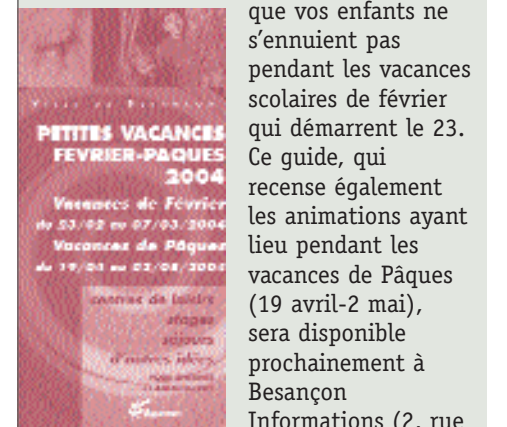
**SAINT-CLAUDE ET MONTBOUCONS.**

**Samedi 7 février, Jean-Louis Fousseret** ira au devant des habitants de Saint-Claude et des Montboucons à la maison de quartier entre 9 h 30 et 11 h 30. Trois semaines plus tard, soit le samedi 28 février et dans le même créneau horaire, il dialoguera cette fois à la Mairie avec ses administrés du centre-ville et de Battant. Précision importante : il n'est pas indispensable de prendre rendez-vous avec le Maire pour le rencontrer à cette occasion.

**RECENSEMENT : MISE EN GARDE**  
La Ville de Besançon rappelle que, dans le cadre du nouveau recensement de la population étalé du 15 janvier au 21 février, les occupants des logements tirés au sort par l'INSEE ont systématiquement reçu un courrier d'information émanant de la mairie. Par ailleurs, les agents recenseurs doivent être obligatoirement munis de leur carte officielle signée par le Maire, avec photo d'identité et cachet de la Ville. Contact : service des Formalités Administratives au 03.81.61.50.64.

**PERMANENCE IMPOTS 2004**  
A compter du 15 mars dans l'ancienne salle d'audience du Tribunal d'Instance, place du 8 septembre, les bénévoles de Besançon Informations tiendront comme chaque année une permanence pour aider les Bisontins à remplir leur déclaration d'impôt. Renseignements complémentaires dans le BVV de mars.

**LE GUIDE FÉVRIER - PÂQUES**  
La Ville de Besançon a préparé un guide répertoriant les activités proposées pour



que vos enfants ne s'ennuient pas pendant les vacances scolaires de février qui démarrent le 23. Ce guide, qui recense également les animations ayant lieu pendant les vacances de Pâques (19 avril-2 mai), sera disponible prochainement à Besançon Informations (2, rue Mégevand) et dans plusieurs lieux d'accueil comme les Points publics de Planois (6, rue Picasso), Montrapon (7, chemin de l'Épitaphe) et Clairs Soleils (67 E, rue de Chalezeule). Renseignements complémentaires au 03.81.61.50.30.

**MACARON 2004**  
En raison de certaines modifications concernant les secteurs réglementés, les macarons 2004, délivrés aux automobilistes domiciliés sur les axes réglementés du centre-ville, seront disponibles à compter du lundi 8 mars, au service Police Municipale, 6 rue Mégevand. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30. Les documents à présenter doivent être au même nom : carte grise du véhicule et justificatif de domicile (facture EDF, France Telecom, quittance...). Rappel important : le macaron 2003 est valide jusqu'au 31 mars 2004.



## “Alter Egaux”, le nouveau défi solidaire

**JEUNES.** Rendez-vous le 12 juin à la Gare d'Eau pour la grande explication finale de cette première édition.

Le “Raid Quart” est mort, vive “Alter Egaux”, le nouveau projet de prévention et d'animation à destination des 13-16 ans, élaboré par la direction de la Politique de la

Ville et la CTB avec l'appui de leur réseau partenarial respectif auquel se sont joints les collèves. Après le dépôt des projets jusqu'au 15 février et la constitution des

équipes jusqu'au 29, les mois de mars, avril et mai seront consacrés à la préparations aux épreuves qui feront la part belle au sport (roller, VTT, skate, jeux d'adresse) ainsi qu'à la culture, l'art et la communication (tests de connaissance sur les Francs-Comtois solidaires célèbres, création d'une fresque géante et solidaire, composition et interprétation d'une chanson).

Formées obligatoirement de 15 jeunes et de 5 adultes représentant l'éducation nationale, la CTB, les maisons de quartier ou les autres partenaires institutionnels et associatifs impliqués dans l'organisation, les équipes se retrouveront le 12 juin à la Gare d'Eau pour la grande explication finale devant un jury de personnalités compétentes.

**Contact : Direction de la Politique de la Ville et de l'Animation**  
2, rue Mégevand.  
Tel : 03.81.61.51.11.

UNE NOUVELLE ANIMATION PRINTANIÈRE POUR LES 13-16 ANS.



## Trois vétérans honorés

**HOMMAGE.**

Dans le cadre de l'hommage rendu à Auguste Jouchoux et pour bien marquer la continuité entre l'action d'un pionnier et le relais pris par la génération qui suivit, la municipalité a voulu honorer trois vétérans ayant marqué de leur empreinte, par leur engagement exemplaire, l'histoire plus récente.

Mme Yvonne Buhler, ancienne permanente de la CGT respectée par tous pour son énergie, la pertinence de ses interventions notamment en matière de sécurité sociale.

Mme Suzanne Forel qui en 1936 fonda une section syndicale dans son entreprise, ce qui lui valut le surnom de “Blumette”. Militante mutualiste et socialiste, elle fut à ce titre conseillère municipale avec Jean Minjoz. M. Marcel Domon, responsable syndical chez Peugeot, puis bras droit du regretté député André Bouloche, dont il fut le suppléant de 1967 à 1978. Marcel Domon joua un rôle de premier plan en juin 1968 lors des affrontements entre grévistes et CRS à Sochaux pour éviter un bain de sang.

## Bourses aux projets internationaux

**SOUTIEN.**

Pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Besançon attribuera en 2004 des bourses destinées à soutenir des projets d'intérêt collectif et innovants présentés par des associations ou des établissements d'enseignement bisontins dans les domaines linguistiques, professionnels, culturels ou sportifs, humanitaires, sociaux ou de coopération et développement.

D'un montant total de 7936 euros, la dotation sera répartie au minimum sur cinq bourses. Quant au dépôt des dossiers, il doit intervenir avant le 15 mars auprès de la direction des Relations Internationales de la mairie.

**Renseignements complémentaires**  
au 03.81.61.50.27. ou 03.81.61.51.87.

## PROJET



UNE IMAGE AÉRIENNE DE L'ÎLOT PASTEUR INTÉGRANT ANCIENS ET FUTURS BÂTIMENTS.

## Les “Passages Pasteur” : c'est parti !

**AMÉNAGEMENT.** Avec le lancement de la phase opérationnelle, l'ambitieux projet de restructuration va entrer dans sa phase active.

Entamé à l'été 1998 avec la préemption des biens Weil et poursuivi au printemps 1999 avec la concession de restructuration urbaine confiée par la Ville à la SEDD (société d'équipement du département du Doubs), le projet de réaménagement de l'îlot (ou “Passages”) Pasteur, validé par la Commission nationale des secteurs sauvegardés, devrait être mené à bien à l'horizon 2010.

Un pas important a en effet été franchi le 19 janvier dernier avec l'approbation par le conseil municipal du lancement de la phase opérationnelle. Dès septembre, les premiers travaux de démolition déboucheront à la mi-2005 sur l'ouverture d'un chantier de fouilles suivi de celui du parking de 335 places, accessible depuis la rue Claude-Pouillet, qui compensera très largement les 150 places supprimées alentour.

Un second programme de fouilles gèlera courant 2006 l'avancée des opérations qui, à moins de découvertes archéolo-

giques d'importance, reprendront l'année suivante avec l'édification des premières constructions et le réaménagement de la place Pasteur.

Le dossier architectural du cabinet Chapman-Taylor s'est efforcé de respecter le contexte historique tout en faisant preuve de modernité. Un challenge à la hauteur des 87,7 millions d'euros de coût total estimé du projet dont 31 % à la charge de la Ville et 69 % à celle d'investisseurs privés.

Outre l'ouvrage de stationnement souterrain, ce sont à terme 14 800 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales dont peut-être une FNAC et 8 500 m<sup>2</sup> d'habitations soit 91 logements dont 15 HLM, qui occuperont un espace piétonnier faisant la part belle aux immeubles des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles avec préservation des “trajes” et installation de verrières au-dessus des cours pour mieux laisser la lumière naturelle pénétrer dans le mail central.

## « Construire l'avenir de Besançon »

**FINANCES.**

Présenté en décembre 2002, le plan pluriannuel d'investissement (PPI), à la fois document de programmation financière et reflet des engagements de la municipalité auprès des Bisontins, a connu sa première révision annuelle lors du conseil municipal du 19 janvier. Un préambule obligatoire avant le vote par les élus du projet de budget 2004 le 16 février.

L'occasion pour Jean-Louis Fousseret de rappeler que ce PPI est un vaste plan d'actions pour « construire l'avenir de Besançon » autour de trois priorités : la qualité de la vie pour tous et partout (opération de renouvellement urbain des Clairs-Soleils et Planoise...), l'attractivité de la Ville (Conservatoire de région, Palais des sports, Musée du Temps...), et l'exigence du développement durable (économie d'énergie, préservation des espaces...).



LES TRAVAUX D'EXTENSION DU MUSÉE DU TEMPS CONTRIBUERONT À L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE.

Une politique ambitieuse qui privilégie l'investissement pour une agglomération dont chacun puisse être chaque jour plus fier, tout en respectant deux consignes fortes du maire : maîtriser l'endettement de la Ville à un niveau qui la place toujours dans le peloton des villes “vertueuses” et limiter scrupuleusement la hausse des taux de fiscalité locale au niveau de l'inflation.



DEPUIS LE POSTE DE CONTRÔLE DE LA STATION DE GRIFFON, L'ENSEMBLE DES SITES EST SOUS SURVEILLANCE PERMANENTE.



Distribuée en régie pour une meilleure maîtrise des coûts, l'eau de Besançon est d'excellente qualité grâce à quatre sources d'approvisionnement différentes et un contrôle sanitaire performant.

# Eau : la qualité coule de source

**A** lors que certaines villes de même taille rencontrent parfois des difficultés d'approvisionnement, Besançon a la chance de pouvoir compter sur quatre ressources naturelles : la Loue, la source d'Arcier alimentée par le marais de Saône, et les forages de Thise et Chailluz.

Une diversité de lieux mais également d'origines – eau de surface, source résurgente et eaux souterraines – qui permet par exemple en cas de sécheresse ou de pollution de stopper l'une ou l'autre des ressources sans que les Bisontins, dans leur cuisine ou leur salle de bain, ne s'en aperçoivent. « Nous alimentons logiquement au plus près de la source, ce que nous appelons la desserte préférentielle, mais il existe des schémas de secours si un problème survient. Après la canicule, au moment du retour des pluies, nous avons par exemple dû fermer Arcier pour cinq semaines en raison d'un taux anormalement élevé de nitrates », précise Nicole Dahan, conseillère municipale déléguée à l'Eau et l'Assainissement.

« Ce jour-là, le 10 octobre, raconte Maximilien Parisot du service de l'Eau, nous avons atteint le taux record de 57 mg de nitrates par litre d'eau alors que le maximum fixé par la loi est de 50. Une demi-heure après que l'analyse ait été réalisée, la station était arrêtée ». Cette capacité de réaction immédiate constitue une véritable garantie de qualité à la fois du produit et du service rendu aux consommateurs.

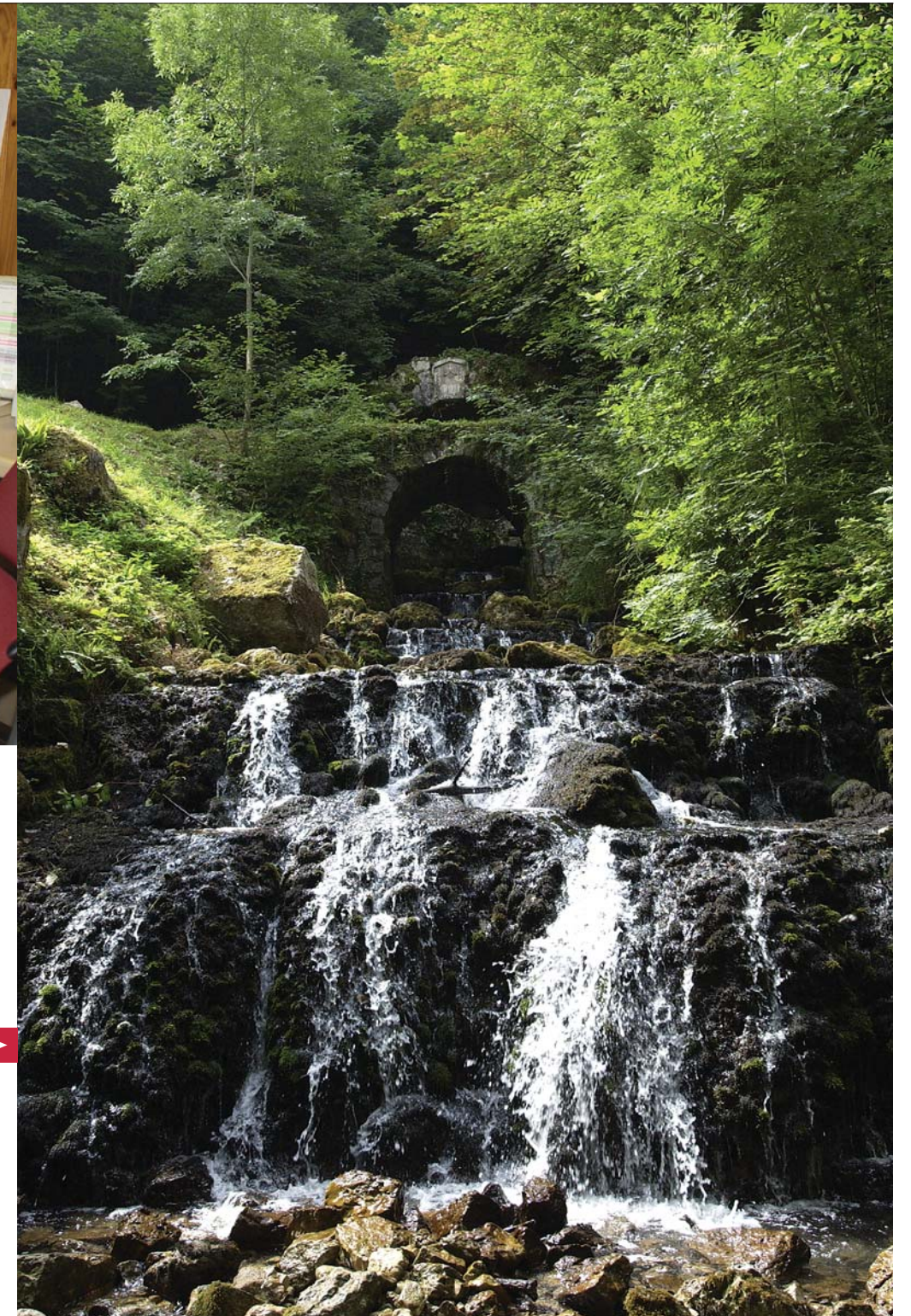
**Efficace intra muros, le système tend** également à s'étendre vers l'extérieur avec la possibilité d'alimenter par exemple le syndicat du Val de l'Ognon à raison de 5000 m<sup>3</sup>/jour en cas de difficulté. « Nous allons chercher à généraliser l'interconnexion avec les autres syndicats voisins (Haute-Loue, Auxon-Chatillon et Roche-Novillars) car nous sommes tous tributaires les uns des autres », affirme Christophe Lime, adjoint en charge de l'Eau et de

l'Assainissement. Ce souci de mutualiser les ressources et de partager s'inscrit parfaitement dans la volonté politique qui a présidé au choix de travailler en régie municipale sur Besançon plutôt que de confier la gestion de l'eau à un prestataire privé. « Pour les usagers, à service égal, le coût à supporter est inférieur de 15 % », enchaîne l'élu, conforté dans ses convictions par la belle 10<sup>e</sup> place (voir tableau) de la capitale comtoise sur l'échiquier national au classement des villes les moins chères.

Et Christophe Lime d'enfoncer le... bouchon avec une situation que beaucoup ont connu ou connaissent encore : « Je suis toujours étonné lorsque je vois les efforts déployés par certains pour transporter de lourds packs d'eau minérale du magasin à leur domicile alors que l'eau du robinet est excellente. Ceux qui en doutent peuvent toujours faire des tests à l'aveugle avec leurs amis, ils seront surpris. Et si l'on sait que le coût de "l'eau municipale" est environ 200 fois moindre, il y a vraiment de quoi se poser des questions ». Récompensée en 2000 par le certificat ISO 9002 pour s'être engagée à respecter des règles de qualité au niveau de l'eau et de la maintenance puis avoir accepté qu'un contrôleur indépendant vienne tous les six mois (audit simple) et tous les trois ans (audit général) vérifier qu'elles sont bien suivies, la Ville a voulu aller plus loin encore en 2003 avec le certificat ISO 9001. « Cette fois, on s'engage sur toutes nos activités avec en plus les travaux de remise à neuf », déclare David Mourot, directeur de l'Eau à la mairie. « C'est



LE TROP-PLEIN DE LA SOURCE D'ARCIER SE DÉVERSE DANS LE DOUBS.



## EN CHIFFRES

**9 449 692** : en mètres cubes, le volume d'eau prélevé dans la nature en 2002 dont 4 070 765 à la source d'Arcier, 3 258 545 dans la Loue, 1 086 289 à Thise et 1 034 083 à Chailluz.

**8 824 347** : en mètres cubes, le volume d'eau acheminée en 2002 aux consommateurs.

**17** : le nombre de réservoirs disséminés dans Besançon pour un stockage global de 36 000 m<sup>3</sup>.

**119 000** : le nombre d'habitants desservis.

**2,29** : en euros, le prix total du mètre cube en 2003 et... 2004.

**482** : en kilomètres, la longueur des canalisations qui constituent le réseau d'eau potable.

**401** : le nombre d'analyses bactériologiques ou physico-chimiques effectuées en 2002 par deux laboratoires scientifiques.



► ECLAIRAGE

Marais de Saône : méconnu et indispensable



▲ MARYLÈNE GUYEZ ET YVES-MICHEL DAHOUI, LE REGARD Tourné VERS L'AVENIR DU MARAIS.

Présidé depuis septembre 2001 par un élu du conseil Général, Yves-Michel Dahoui, également adjoint au maire de Besançon, le syndicat mixte du marais de Saône s'est fixé pour objectifs de restaurer, préserver et valoriser cette vaste zone humide aux trois-quarts boisée qui couvre 750 hectares environ et s'étend sur les communes de Saône, Morre, La Vèze, Gennes et Montfaucon.

Contribuant en partie à l'alimentation en eau de plus de 50 000 Bisontins, via la source d'Arcier, le marais de Saône fait l'objet de maintes attentions. De la part des membres du comité syndical, représentants du conseil Général, des communes concernées et de la capitale comtoise, mais également de la direction de l'Eau de la Ville de Besançon qui mène depuis plusieurs mois des actions de sensibilisation à l'environnement auprès des acteurs du secteur.

« La protection des fonctions biologiques, hydrologiques et écologiques du marais fait partie de nos missions prioritaires, affirme Yves-Michel Dahoui depuis les nouveaux locaux du Syndicat, à Saône. Beaucoup trop de gens, même à proximité, ignorent la richesse de la faune et de la flore du marais. D'où notre volonté de le sortir de l'anonymat par le biais d'un trimestriel "Le journal du marais" et surtout l'embauche d'une technicienne territoriale, Marylène Guyez ».

Principal fournisseur de Besançon en nombre de mètres cubes prélevés à la source d'Arcier, là où ses eaux infiltrées revoient le jour après un cheminement souterrain complexe, le marais mérite assurément davantage de considération. « Mais il faut le traiter dans un esprit communautaire. Comme un lien privilégié entre la périphérie et la capitale de région », poursuit le président du Syndicat, ravi de préciser pour conclure que « la préservation et la valorisation du Marais de Saône viennent d'être inscrites au contrat d'Agglomération ».

bien la preuve que service public et excellence sont compatibles, insiste l'adjoint. Il est juste à travers cette image de qualité établie et reconnue que la Ville et le personnel municipal soient valorisés ».

**La qualité ? Toute une batterie** de contrôles dits réglementaires – 64 paramètres au total à vérifier à des fréquences variables selon les volumes produits et le nombre d'habitants desservis – exécutés par des laboratoires extérieurs sous couvert du Service Hygiène et santé de la Ville et de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Doubs, veille à la garantir. Cependant la Ville a décidé en 1996 d'aller encore plus loin en ouvrant un laboratoire d'auto-contrôle à la station de traitement automatisée de Chenecey-Buillon. Là-bas, chaque jour, Nathalie Coquelin et Carole Corneaux opèrent une série d'analyses portant sur les eaux brutes et distribuées des quatre ressources bisontines (Loue, Arcier, Thise et Chailluz) afin d'assurer la production d'une eau toujours conforme au règlement sanitaire. De plus, toutes les usines sont équipées d'analyseurs automatiques qui transmettent en continu des données chimiques, hydrauliques, mécaniques et électriques. Ces informations contrôlées en permanence par le poste central de Fort-Griffon permettent d'appeler immédiatement un agent d'astreinte pour intervenir en cas de problème ou d'intrusion.



▲ CHRISTOPHE LIME ET NICOLE DAHAN EN VISITE À LA FONTAINE DU GRAND SAÔNE, BIEN TÔT PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DE BESANÇON.



◀ LA COULEUR ET L'ASPECT GÉNÉRAL DE L'EAU FONT L'OBJET D'UN SUIVI QUOTIDIEN.

« Service public et excellence sont compatibles. »

Toujours dans un souci qualitatif mais cette fois bien en amont, des actions préventives ont été conduites par la direction de l'Eau de la ville de Besançon sur le périmètre de protection élargi de la Source d'Arcier (102 km<sup>2</sup>), l'un des plus vastes de la région, qui inclut le Marais de Saône. « L'objectif, révèle David Mourot, est de sensibiliser l'ensemble des intervenants du secteur quant à la nécessaire limitation des produits phytosanitaires. Nous avons commencé par les maires et les employés municipaux des quinze communes

concernées avant de monter des journées techniques à destination des agriculteurs et de leurs fournisseurs. Après avoir commandé des analyses de tous les produits utilisés, on en arrive même à déterminer précisément qui pollue. Sur le plateau de Saône-Nancray, on s'aperçoit que la pollution liée à l'activité agricole est limitée. Les deux prochaines cibles de notre campagne seront les particuliers et les industriels qui utilisent des produits plus concentrés souvent avec moins de professionnalisme ».

► TEMOIGNAGE



Bernard Mira : « Ça change la vie ! »

Intermittent du spectacle, Bernard Mira habite au 4 bis chemin de Malpas depuis quatre ans. Branché sur le réseau ville début décembre, ce jeune propriétaire a vu son quotidien vraiment changer avec l'arrivée de l'eau municipale. « Depuis le branchement au réseau, nous ne sommes plus obligés de sans cesse faire attention au niveau de nos deux citernes de 3 mètres cubes, de surveiller notre consommation journalière, ou de faire monter un camion d'eau par la ville... Et maintenant on peut la boire, faire un café avec... Ça change quand même la vie ! Effectué à mes frais, le branchement m'a coûté deux fois moins cher que prévu ! Tout est ok, nous sommes vraiment satisfaits. »

« Toutes les personnes ayant eu la possibilité d'avoir accès à l'eau publique ont accepté, précise Christophe Lime. En 2004, malgré le coût élevé des travaux, nous allons poursuivre nos efforts, vraisemblablement chemin de Charmarin ».





**▲ DE L'EAU DE LA LOUE ET DES... TRUITES : UN CONTRÔLE NATUREL AVANT DES ANALYSES PLUS POUSSÉES.**

La loi sur l'Eau de 1992 impose aux collectivités de délimiter trois périmètres différents autour d'un secteur sensible : un éloigné, un rapproché et un immédiat. La Ville de Besançon n'échappe pas à la règle et se trouve aujourd'hui dans l'obligation d'acquiescer plusieurs sites bien connus des habitants de Saône : la Fontaine du Grand Saône, l'Œil de bœuf ou encore le Creux sous Roche. Trois endroits faisant partie du périmètre immédiat où se concentrent les eaux résurgentes du Marais avant de s'évacuer lentement comme à travers un entonnoir jusqu'à la source d'Arcier.

Alors que Thise et Chailluz bénéficient depuis les années 70 d'un périmètre de protection, et Chenecey-Buillon depuis 2001, la source d'Arcier devrait voir le sien officialiser dans les prochaines semaines par un arrêté préfectoral. Une décision très attendue car elle entraînera tout un tas de prescriptions particulières pour les propriétaires de terrains inscrits dans ce périmètre, comme l'interdiction de certaines activités (travaux de terrassement, drainage...) et la réglementation d'autres (exploitation forestière, épandage d'engrais minéraux...) afin de préserver l'environnement.

Pour offrir aux usagers une eau potable, c'est-à-dire selon la définition officielle, «une eau qui plaît et ne rend pas malade à court ou à long terme», les collectivités, on le voit, ne ménagent pas leurs efforts. Et Besançon, qui a le bonheur de distribuer une eau de qualité à un prix raisonnable, entend bien poursuivre sur cette dynamique en construisant un second réservoir, le dix-huitième au total, d'une contenance de 4000 m<sup>3</sup> sur le site du Fort Griffon, histoire de sécuriser encore plus le réseau et d'améliorer la souplesse de fonctionnement de l'ensemble. Autre exemple d'investissement significatif, la poursuite du programme de travaux de rénovation des branchements plomb pour un coût estimé à 500 000 € cette année. But de l'opération : éliminer tous les branchements plomb d'ici 2013, date à laquelle la réglementation imposera une concentration en plomb inférieure. **P.I.**

**► POUR EN SAVOIR PLUS**

Direction de l'Eau - 2, rue Mégevand - 03.81.61.51.35.

**► CLASSEMENT**

Villes	Facture- type de 120 m <sup>3</sup> (en €)		
	Montant HTVA	TVA	Montant TTC
CLERMONT-FERRAND	216,52	11,91	228,43
EVREUX	239,61	9,42	249,03
LIMOGES	238,48	13,12	251,60
AMIENS	239,76	13,19	252,95
TOURS	241,40	13,28	254,68
GRENOBLE	249,46	13,72	263,18
ANGERS	259,26	14,26	273,52
MONTPELLIER	260,46	14,33	274,79
PARIS	271,96	14,96	286,92
BESANÇON	278,76	15,33	294,09
STRASBOURG	285,04	11,03	296,07
RENNES	287,40	11,16	298,56
SAUMUR	286,66	15,77	302,43
POITIERS	290,94	16,00	306,94
DIJON	301,04	16,56	317,60
LE MANS	308,86	9,14	318,00
ROUEN	301,80	16,60	318,40
MARSEILLE	304,02	16,72	320,74
NICE	309,76	11,23	320,99
ORLEANS	311,66	10,48	322,14
NANTES	306,22	16,84	323,06
CAEN	306,24	16,84	323,08
TOULOUSE	306,80	16,87	323,67
LE HAVRE	318,61	11,64	330,25
LYON	313,80	17,26	331,06
MULHOUSE	330,49	14,02	344,51
NIMES	327,40	18,01	345,41
METZ	330,10	18,16	348,26
LILLE	339,49	18,67	358,16
SAINT-NAZAIRE	341,55	18,79	360,34
CHERBOURG	347,56	13,84	361,40
REIMS	343,43	18,89	362,32
BREST	346,30	19,05	365,35
BORDEAUX	346,39	19,05	365,44
NANCY	361,99	19,91	381,90
TOULON	378,01	20,79	398,80
DUNKERQUE	396,64	21,82	418,46
SAINT ETIENNE	432,04	23,76	455,80
DREUX	496,82	21,06	517,88

**Besançon dans le top 10**

Les Bisontins apparaissent plutôt bien lotis si l'on se réfère au tableau ci-dessus qui, à partir de la facture-type d'un usager consommant 120 m<sup>3</sup> par an, abonnement compris, classe par ordre de prix les 40 plus grandes villes de France. La capitale comtoise pointe en effet au 10<sup>e</sup> rang (294,09 €), à distance respectable, certes, du leader incontesté, Clermont-Ferrand (228,43 €), mais également à des années-lumière des "mauvais élèves" que sont Dunkerque (418,46 €), Saint-Etienne (455,80 €) et surtout Dreux (517,88 €).

«Le choix d'offrir un accès à l'abonnement peu élevé correspond à une démarche sociale, rapporte Christophe Lime. Durant la canicule, nous avons lancé des appels à la modération de la consommation et nous avons été entendus puisque la consommation durant l'été 2003 a été identique à celle de l'été 2002. Quand on responsabilise les gens, ils répondent présent. En juste renvoi d'ascenseur, nous avons décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau en 2004».



► ECLAIRAGE

Marais de Saône : méconnu et indispensable



▲ MARYLÈNE GUYEZ ET YVES-MICHEL DAHOUI, LE REGARD Tourné VERS L'AVENIR DU MARAIS.

Présidé depuis septembre 2001 par un élu du conseil Général, Yves-Michel Dahoui, également adjoint au maire de Besançon, le syndicat mixte du marais de Saône s'est fixé pour objectifs de restaurer, préserver et valoriser cette vaste zone humide aux trois-quarts boisée qui couvre 750 hectares environ et s'étend sur les communes de Saône, Morre, La Vèze, Gennes et Montfaucon.

Contribuant en partie à l'alimentation en eau de plus de 50 000 Bisontins, via la source d'Arcier, le marais de Saône fait l'objet de maintes attentions. De la part des membres du comité syndical, représentants du conseil Général, des communes concernées et de la capitale comtoise, mais également de la direction de l'Eau de la Ville de Besançon qui mène depuis plusieurs mois des actions de sensibilisation à l'environnement auprès des acteurs du secteur.

« La protection des fonctions biologiques, hydrologiques et écologiques du marais fait partie de nos missions prioritaires, affirme Yves-Michel Dahoui depuis les nouveaux locaux du Syndicat, à Saône. Beaucoup trop de gens, même à proximité, ignorent la richesse de la faune et de la flore du marais. D'où notre volonté de le sortir de l'anonymat par le biais d'un trimestriel "Le journal du marais" et surtout l'embauche d'une technicienne territoriale, Marylène Guyez ».

Principal fournisseur de Besançon en nombre de mètres cubes prélevés à la source d'Arcier, là où ses eaux infiltrées revoient le jour après un cheminement souterrain complexe, le marais mérite assurément davantage de considération. « Mais il faut le traiter dans un esprit communautaire. Comme un lien privilégié entre la périphérie et la capitale de région », poursuit le président du Syndicat, ravi de préciser pour conclure que « la préservation et la valorisation du Marais de Saône viennent d'être inscrites au contrat d'Agglomération ».

bien la preuve que service public et excellence sont compatibles, insiste l'adjoint. Il est juste à travers cette image de qualité établie et reconnue que la Ville et le personnel municipal soient valorisés ».

**La qualité ? Toute une batterie** de contrôles dits réglementaires – 64 paramètres au total à vérifier à des fréquences variables selon les volumes produits et le nombre d'habitants desservis – exécutés par des laboratoires extérieurs sous couvert du Service Hygiène et santé de la Ville et de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Doubs, veille à la garantir. Cependant la Ville a décidé en 1996 d'aller encore plus loin en ouvrant un laboratoire d'auto-contrôle à la station de traitement automatisée de Chenecey-Buillon. Là-bas, chaque jour, Nathalie Coquelin et Carole Corneaux opèrent une série d'analyses portant sur les eaux brutes et distribuées des quatre ressources bisontines (Loue, Arcier, Thise et Chailluz) afin d'assurer la production d'une eau toujours conforme au règlement sanitaire. De plus, toutes les usines sont équipées d'analyseurs automatiques qui transmettent en continu des données chimiques, hydrauliques, mécaniques et électriques. Ces informations contrôlées en permanence par le poste central de Fort-Griffon permettent d'appeler immédiatement un agent d'astreinte pour intervenir en cas de problème ou d'intrusion.



▲ CHRISTOPHE LIME ET NICOLE DAHAN EN VISITE À LA FONTAINE DU GRAND SAÔNE, BIEN TÔT PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DE BESANÇON.



◀ LA COULEUR ET L'ASPECT GÉNÉRAL DE L'EAU FONT L'OBJET D'UN SUIVI QUOTIDIEN.

« Service public et excellence sont compatibles. »

Toujours dans un souci qualitatif mais cette fois bien en amont, des actions préventives ont été conduites par la direction de l'Eau de la ville de Besançon sur le périmètre de protection élargi de la Source d'Arcier (102 km<sup>2</sup>), l'un des plus vastes de la région, qui inclut le Marais de Saône. « L'objectif, révèle David Mourot, est de sensibiliser l'ensemble des intervenants du secteur quant à la nécessaire limitation des produits phytosanitaires. Nous avons commencé par les maires et les employés municipaux des quinze communes

concernées avant de monter des journées techniques à destination des agriculteurs et de leurs fournisseurs. Après avoir commandé des analyses de tous les produits utilisés, on en arrive même à déterminer précisément qui pollue. Sur le plateau de Saône-Nancray, on s'aperçoit que la pollution liée à l'activité agricole est limitée. Les deux prochaines cibles de notre campagne seront les particuliers et les industriels qui utilisent des produits plus concentrés souvent avec moins de professionnalisme ».

► TEMOIGNAGE



Bernard Mira : « Ça change la vie ! »

Intermittent du spectacle, Bernard Mira habite au 4 bis chemin de Malpas depuis quatre ans. Branché sur le réseau ville début décembre, ce jeune propriétaire a vu son quotidien vraiment changer avec l'arrivée de l'eau municipale. « Depuis le branchement au réseau, nous ne sommes plus obligés de sans cesse faire attention au niveau de nos deux citernes de 3 mètres cubes, de surveiller notre consommation journalière, ou de faire monter un camion d'eau par la ville... Et maintenant on peut la boire, faire un café avec... Ça change quand même la vie ! Effectué à mes frais, le branchement m'a coûté deux fois moins cher que prévu ! Tout est ok, nous sommes vraiment satisfaits. »

« Toutes les personnes ayant eu la possibilité d'avoir accès à l'eau publique ont accepté, précise Christophe Lime. En 2004, malgré le coût élevé des travaux, nous allons poursuivre nos efforts, vraisemblablement chemin de Charmarin ».





**▲ DE L'EAU DE LA LOUE ET DES... TRUITES : UN CONTRÔLE NATUREL AVANT DES ANALYSES PLUS POUSSÉES.**

La loi sur l'Eau de 1992 impose aux collectivités de délimiter trois périmètres différents autour d'un secteur sensible : un éloigné, un rapproché et un immédiat. La Ville de Besançon n'échappe pas à la règle et se trouve aujourd'hui dans l'obligation d'acquiescer plusieurs sites bien connus des habitants de Saône : la Fontaine du Grand Saône, l'Œil de bœuf ou encore le Creux sous Roche. Trois endroits faisant partie du périmètre immédiat où se concentrent les eaux résurgentes du Marais avant de s'évacuer lentement comme à travers un entonnoir jusqu'à la source d'Arcier.

Alors que Thise et Chailluz bénéficient depuis les années 70 d'un périmètre de protection, et Chenecey-Buillon depuis 2001, la source d'Arcier devrait voir le sien officialiser dans les prochaines semaines par un arrêté préfectoral. Une décision très attendue car elle entraînera tout un tas de prescriptions particulières pour les propriétaires de terrains inscrits dans ce périmètre, comme l'interdiction de certaines activités (travaux de terrassement, drainage...) et la réglementation d'autres (exploitation forestière, épandage d'engrais minéraux...) afin de préserver l'environnement.

Pour offrir aux usagers une eau potable, c'est-à-dire selon la définition officielle, «une eau qui plaît et ne rend pas malade à court ou à long terme», les collectivités, on le voit, ne ménagent pas leurs efforts. Et Besançon, qui a le bonheur de distribuer une eau de qualité à un prix raisonnable, entend bien poursuivre sur cette dynamique en construisant un second réservoir, le dix-huitième au total, d'une contenance de 4000 m<sup>3</sup> sur le site du Fort Griffon, histoire de sécuriser encore plus le réseau et d'améliorer la souplesse de fonctionnement de l'ensemble. Autre exemple d'investissement significatif, la poursuite du programme de travaux de rénovation des branchements plomb pour un coût estimé à 500 000 € cette année. But de l'opération : éliminer tous les branchements plomb d'ici 2013, date à laquelle la réglementation imposera une concentration en plomb inférieure. **P.I.**

**► POUR EN SAVOIR PLUS**

Direction de l'Eau - 2, rue Mégevand - 03.81.61.51.35.

**► CLASSEMENT**

Villes	Facture- type de 120 m <sup>3</sup> (en €)		
	Montant HTVA	TVA	Montant TTC
CLERMONT-FERRAND	216,52	11,91	228,43
EVREUX	239,61	9,42	249,03
LIMOGES	238,48	13,12	251,60
AMIENS	239,76	13,19	252,95
TOURS	241,40	13,28	254,68
GRENOBLE	249,46	13,72	263,18
ANGERS	259,26	14,26	273,52
MONTPELLIER	260,46	14,33	274,79
PARIS	271,96	14,96	286,92
BESANÇON	278,76	15,33	294,09
STRASBOURG	285,04	11,03	296,07
RENNES	287,40	11,16	298,56
SAUMUR	286,66	15,77	302,43
POITIERS	290,94	16,00	306,94
DIJON	301,04	16,56	317,60
LE MANS	308,86	9,14	318,00
ROUEN	301,80	16,60	318,40
MARSEILLE	304,02	16,72	320,74
NICE	309,76	11,23	320,99
ORLEANS	311,66	10,48	322,14
NANTES	306,22	16,84	323,06
CAEN	306,24	16,84	323,08
TOULOUSE	306,80	16,87	323,67
LE HAVRE	318,61	11,64	330,25
LYON	313,80	17,26	331,06
MULHOUSE	330,49	14,02	344,51
NIMES	327,40	18,01	345,41
METZ	330,10	18,16	348,26
LILLE	339,49	18,67	358,16
SAINT-NAZAIRE	341,55	18,79	360,34
CHERBOURG	347,56	13,84	361,40
REIMS	343,43	18,89	362,32
BREST	346,30	19,05	365,35
BORDEAUX	346,39	19,05	365,44
NANCY	361,99	19,91	381,90
TOULON	378,01	20,79	398,80
DUNKERQUE	396,64	21,82	418,46
SAINT ETIENNE	432,04	23,76	455,80
DREUX	496,82	21,06	517,88

**Besançon dans le top 10**

Les Bisontins apparaissent plutôt bien lotis si l'on se réfère au tableau ci-dessus qui, à partir de la facture-type d'un usager consommant 120 m<sup>3</sup> par an, abonnement compris, classe par ordre de prix les 40 plus grandes villes de France. La capitale comtoise pointe en effet au 10<sup>e</sup> rang (294,09 €), à distance respectable, certes, du leader incontesté, Clermont-Ferrand (228,43 €), mais également à des années-lumière des "mauvais élèves" que sont Dunkerque (418,46 €), Saint-Etienne (455,80 €) et surtout Dreux (517,88 €). «Le choix d'offrir un accès à l'abonnement peu élevé correspond à une démarche sociale, rapporte Christophe Lime. Durant la canicule, nous avons lancé des appels à la modération de la consommation et nous avons été entendus puisque la consommation durant l'été 2003 a été identique à celle de l'été 2002. Quand on responsabilise les gens, ils répondent présent. En juste renvoi d'ascenseur, nous avons décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau en 2004».



## SANTÉ



UN NOUVEAU SIÈGE TOUT DE VERRE HABILLÉ.

## Un nouveau siège pour la Mutualité Française

Pour nombre de Bisontins, Mutualité Française rimait avec rue Claude Pouillet. Mais depuis quelques semaines, la Mutualité Française Doubs et celle de Franche-Comté ont délaissé le bas de la boucle pour emménager dans l'ancien site de Swatch Group, au 67 de la rue des Cras.

Agrandis et modernisés, les nouveaux locaux offrent 4 500 m<sup>2</sup> (contre 3 000 rue Claude Pouillet) aux 150 employés du siège. «L'accueil de la Mutualité, une partie de la Matmut, la moitié du centre de santé dentaire et le laboratoire de prothèses dentaires se trouvent rue des Cras, mais nous avons quand même conservé des bureaux au centre ville (11, rue Pasteur) avec là aussi l'accueil de la Mutuelle Bisontine, de la Matmut, l'autre moitié du centre de santé dentaire et un relais assistantes maternelles» précise le directeur Joël Beugin.

Avec son nouvel outil de travail, tout de verre habillé, la Mutualité, qui joue égale-

ment un rôle important en matière d'assurance et de prévoyance, de santé et de gestion d'établissements pour personnes âgées, s'est donnée les moyens de mieux répondre encore à l'attente des mutualistes. Et lorsqu'on saura que près de trois-quarts des Bisontins sont adhérents mutualistes, que le groupe Mutualité Française Doubs emploie près de 750 personnes, depuis qu'il a repris la gestion des unités de vie du conseil Général, on mesurera mieux la place de ce mouvement dans le paysage bisontin et départemental.

Dans la capitale comtoise, plus de 300 salariés sont au service des mutualistes et plus largement de la population toute entière, notamment à travers des réalisations sanitaires et sociales (hospitalisation à domicile, optique, audioprothèse, centre de santé dentaire, relais assistantes maternelles) ainsi qu'à la Polyclinique de Franche-Comté.

## DISTINCTION

## Robert Schwint officier de la Légion d'honneur



Elevé au grade d'officier de la Légion d'honneur le 1<sup>er</sup> janvier au titre du ministère des affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Robert Schwint (76 ans) a vu son engagement de longue date dans l'action sociale reconnu et honoré. Ayant consacré plus de la moitié de son existence à la chose publique, l'ancien sénateur et maire de Besançon (1977-2001) avait déjà été promu officier de l'ordre national du Mérite en 1999 et nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1994. Félicitations respectueuses.

## LOGEMENT

## Un chèque pour mieux construire

Organisme national de collecte et de gestion du 1 % logement de la profession du Bâtiment et des Travaux Publics, le Service d'aide au logement familial (SALF) assure également des financements aux constructeurs pour soutenir l'activité locale. A ce titre, il va financer deux opérations de l'Office municipal HLM de Besançon (30 logements rue Pesty et 10 pavillons à Chalezeule) pour un montant de près de 300 000 euros. La signature de la convention et la remise d'un premier chèque de 132 595 € ont eu lieu début janvier en présence de MM. René Jacot, président de la Fédération du BTP du Doubs, Denis Baud, président de l'Office HLM, et Gérard Piquard, directeur général du SALF.



MM. RENÉ JACOT, DENIS BAUD ET GÉRARD PIQUARD À L'HEURE DE LA REMISE DU CHÈQUE.



## SOLIDARITÉ



UNE GRANDE AVENTURE HUMAINE POUR LES LYCÉENS BISONTINS.

## Des élèves des Graviers Blancs à Douroula

Marcel Hœuillard, professeur en économie de construction en BTP au Lycée des Graviers Blancs a emmené quatre autres professeurs et 17 élèves de cinq classes et niveaux différents pendant un mois à Douroula au Burkina Fasso pour participer à un projet pédagogique de développement durable.

Loin d'être un voyage touristique, les élèves ont participé à une grande aventure humaine. « Les conditions étaient très difficiles, admettent-ils d'une même voix, nous le savions avant de partir, mais les contraintes étaient nombreuses et rigoureuses : les règles d'hygiène, le confort, les lits, les douches... Maintenant, nous voyons les choses différemment. Nous avons fait des découvertes, créé des liens avec des gens

chaleureux, et en même temps, en voyant la façon de vivre là-bas, nous sommes déçus de ne pas en avoir fait assez... ».

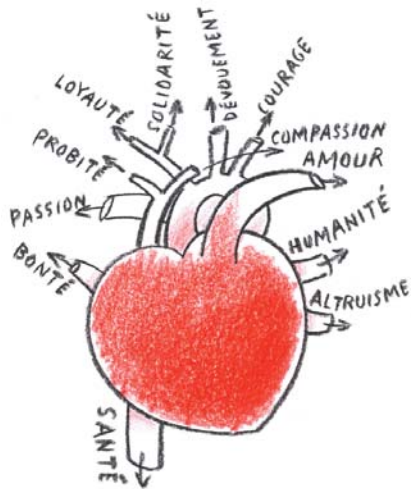
Pourtant, l'opération conduite par l'association "Afric'nergies" a porté ses fruits. Les lycéens ont travaillé dur, enrichi leur culture et leur compétence, et peuvent être fiers d'avoir mené à bien de nombreux projets, tels la construction d'un marché en dur, le déploiement de panneaux solaires, la réalisation d'un lavoir, la construction d'un isolement pour les maladies contagieuses, l'équipement du centre de soins ou l'aménagement d'un forage pour assurer la qualité de l'eau.

Autant d'actions qui permettront d'apporter une qualité de vie meilleure à cette ville jumelée à Besançon.

## PRÉVENTION

## Révisez votre "machine à aimer"

Quelle meilleure date que la Saint-Valentin, la fête des amoureux dont le cœur bat encore plus fort ce jour-là, pour en savoir plus sur l'état général de sa "machine à aimer" ? « Il n'y en a pas », répond Jean-Louis Simon, le président du club "Cœur et Santé" de Besançon qui organise le 14 février avec le soutien de la Ville une journée de prévention des maladies cardio-vasculaires.



Baptisée "Ne cassez pas votre machine à aimer", cette opération placée sous l'égide de la Fédération française et du comité régional de cardiologie, aura pour cadre de 9 h 30 à 11 h 30 puis de 14 à 16 heures la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville. Là, deux laboratoires pharmaceutiques effectueront auprès de ceux qui le souhaitent des dépistages de cholestérol et de glycémie suivis de prises de tension et de pesées. Autant de données analysées par des cardiologues hospitaliers ou privés qui formuleront ensuite leur diagnostic.

Afin d'attirer le maximum de monde à ces consultations gratuites et sans rendez-vous, les responsables ont demandé à un groupe de jeunes non fumeurs d'arpenter ce jour-là la place Saint-Pierre (Huit-Septembre) pour informer les gens et les convaincre d'aller se faire examiner.

Contact : club "Cœur et Santé" 52, Grande rue.

Tel : 03.81.82.19.24.

## RÉTRO

## 11 janvier : l'ESBF "cartonne"

Dans un Palais des sports comble, les filles de l'ESBF ont signé une large victoire (32-22) aux dépens des Serbo-Monténégrines du ZRK Kunjaz Milos au troisième tour aller de la coupe d'Europe de l'EHF. Malgré l'absence de Véronique Pecqueux-Rolland, l'une des cinq championnes du monde bisontine, les troupes de Christophe Maréchal ont su réagir après le repos pour s'assurer un avantage conséquent et synonyme de qualification malgré une courte défaite (20-22) sans conséquence au retour. En huitièmes de finale, Raphaëlle Tervel et ses copines affronteront les Norvégiennes du VAK Kristiansand, le match aller ayant lieu à Besançon le dimanche 15 février.



LA NORVÈGE AU MENU EUROPÉEN DE CHRISTOPHE MARÉCHAL ET SES FILLES.

## 13 janvier : le BRC à la mairie

Dans le sillage de leur nouveau président Claude Courgey, les footballeurs du BRC ont été reçus à l'Hôtel de Ville par Jean-Louis Fousseret pour la présentation

des vœux. L'occasion pour le Maire d'exprimer tout son soutien aux protégés de Stéphane Paille dans leur lutte pour le maintien en Ligue 2 en fin de saison et dans la poursuite de leur belle aventure en Coupe de France. Un second souhait malheureusement tombé à l'eau le samedi 24 au stade Léo-Lagrange où les Bisontins, éliminés 1-3 par Créteil, ont vu s'envoler leur rêve de participation aux huitièmes de finale.



AMBIANCE DÉTENDUE À L'HÔTEL DE VILLE POUR LES VŒUX DU MAIRE.

## 23 janvier : rapprochement concerté

Les maires et présidents d'agglomération de Dijon, Mulhouse et Besançon, MM. François Rebsamen, Jean-Marie Bockel et Jean-Louis Fousseret, se sont retrouvés dans la capitale comtoise. But de cette réunion tripartite : évoquer les perspectives d'une collaboration favorisée par la concrétisation du projet de TGV Rhin-Rhône. Au cours de cette journée de travail, les élus ont envisagé une coopération portant sur trois thématiques : les transports ; l'université et la recherche, l'offre hospitalière et le développement économique ; la culture et le tourisme. Par ailleurs, l'idée d'appeler les villes et les agglomérations de l'axe majeur Dijon-Strasbourg à constituer une conférence métropolitaine, a été lancée.



TROIS MAIRES EN QUÊTE DE COLLABORATION RAPPROCHÉE.

## EN BREF

## UNAFAM MATINÉE D'ACCUEIL

L'union nationale des amis et des familles de malades psychiques (UNAFAM) informe ses adhérents et sympathisants, ainsi que toutes les familles confrontées à la maladie psychique d'un proche, que la prochaine matinée d'accueil, aura lieu le samedi 7 février de 9 à 12 heures, à la maison de la Famille 12, rue de la Famille.

## CENTRE-VILLE BRADERIE

Le club Soroptimist de Besançon organise une braderie de vêtements, chaussures et accessoires, hommes, femmes et enfants, le vendredi 6 et le samedi 7 février à la salle Proudhon, de 10 à 18 heures.

## PRIX ECONOMIE SOCIALE

Destiné à valoriser les associations, coopératives ou mutuelles qui développent en matière économique, technologique, sociale et/ou culturelle, des initiatives exemplaires, le concours 2004 de la Fondation Crédit Coopératif est ouvert.

Le règlement et les dossiers d'inscription à déposer avant le 28 février sont à retirer à l'agence du Crédit Coopératif de Besançon, 22, avenue Fontaine-Argent. Tel : 03.81.47.66.01.

## FORUM SPÉCIAL COLLÉGIENS

Temps fort de l'orientation après la classe de 3<sup>e</sup>, le forum "Avenir collégiens" permettra le contact direct de 200 représentants des formations et des métiers avec les 2 400 élèves de 3<sup>e</sup> issus de 16 collèges et lycées professionnels du bassin de Besançon.

L'ENSMM (école nationale supérieure de mécanique et des microtechniques) organise ce forum le jeudi 5 février de 8 h 30 à 16 h 45 dans ses locaux du 26, chemin de l'Épitaphe.

Contact : Claire Guillou (ENSMM) au 03.81.40.27.03.

## FORMATION Bafa ET Bafd

Du 21 février au 1<sup>er</sup> mai, à l'UFCV ou à l'AEROVEN, de nombreuses sessions de formation générale et d'approfondissement Bafa et Bafd attendent les plus de 17 ans, désireux de devenir animateurs ou directeurs de centres de vacances.

Contacts : UFCV au 03.81.47.48.10. et AEROVEN au 03.81.88.20.72.

## JEUNES

## Rendez-vous au cyberesp@ce

Inauguré dernièrement, le cyberesp@ce emploi formation de la Mission Locale Espace Jeunes met à disposition de tous les jeunes accompagnés par l'Espace Jeunes des ordinateurs reliés au réseau lumière (haut débit) pour accéder entre autres au portail emploi formation et y consulter l'ensemble des offres. Il est également possible d'avoir accès en direct à toutes les offres d'emploi ANPE disponibles selon le secteur géographique souhaité et à une soixantaine de vidéos présentant différents secteurs d'activité.

De plus, pour faciliter leurs démarches, le cyberesp@ce propose une documentation sur les organismes de formation, les métiers, les concours, des CD-ROM interactifs, un fichier d'entreprises, des annuaires... Tous les jeunes qui sollicitent ce nouveau service sont reçus individuellement par un animateur et aidés dans leurs recherches d'information de consultation voire de mise en relation.

Contact : Espace Jeunes / Mission Locale - 5, rue de la Cassotte. Tel : 03.81.85.85.90.



HONNEUR

# Noël Gouby, amoureux fou de la petite balle jaune

« Fin 1969, début 1970, un gamin est venu prendre la leçon avec la raquette de son grand père. Elle m'a plu et je lui ai proposé un échange contre une moderne plus adaptée à son physique. Ses parents ayant donné leur accord, nous avons fait affaire la semaine suivante et c'est comme cela qu'a démarré ma collection », révèle Noël Gouby.



NOËL GOUBY A RÉUNI PATIEMMENT UNE DES PLUS BELLES COLLECTIONS DE FRANCE.

Aujourd'hui, l'ancien conseiller technique régional de la Ligue de Franche-Comté entre 1968 et 1996, en possède plus de 250 dont une bonne moitié a

été fabriquée avant la deuxième guerre mondiale comme la fameuse Dayton (1920), une raquette métallique avec un cordage... métallique.

Né en 1933 à Vesoul de parents cafetiers-restaurateurs, le jeune Noël a découvert le tennis en passant des heures et des heures à taper des balles avec une raquette de fortune contre le mur de la... maison close voisine. « Lorsque par malheur, la balle passait de l'autre côté, je devais demander à mon père d'aller la rechercher, se souvient-il en souriant. A l'époque, il n'y avait pas de feutre et les balles étaient en caoutchouc avec de larges alvéoles. Parfois avec mes copains, nous arrivions à en chaparder une à des officiers allemands qui jouaient au tennis mais cela restait une chose précieuse ». Si précieuse qu'aujourd'hui, cette balle-là

fait défaut (avis aux amateurs) à la superbe collection privée - peut-être la plus belle de France - constituée par celui qui accomplit la majeure partie de sa longue carrière d'enseignant et de formateur à Besançon au RCFC, rue de Trépillot.

Statuettes, affiches, livres, timbres, fanions, cartes postales, revues, photos : tout ce qui touche au tennis depuis la fin du XIX<sup>e</sup> a été patiemment et obstinément compilé et classé. Du pin's minuscule à l'imposante "caisse" des années 30, lorsque le tennis se... déballait. « A l'intérieur, il y avait tout le nécessaire pour installer un court : deux piquets, un filets, quatre ou six raquettes contenues dans une presse, et des balles. Comme ça, les gens pouvaient jouer n'importe où », ajoute Noël Gouby. Une autre époque !

COMMERCE



**QUE DU BONHEUR !**  
Tenue pendant 27 années par les époux Cornu, l'épicerie du début de la rue de Dole entame une nouvelle vie avec Sandrine et Ludovic Moine. A 28 et 29 ans, ces anciens ambulanciers s'engagent dans la voie du commerce de proximité en misant sur le bio

(avec les produits Bonneterre) et le frais. Des commerçants sympas, des produits de qualité à des prix raisonnables, des livraisons à domicile, du bon pain, une ouverture tous les jours de 6 h 15 à 22 h 15 (minuit le vendredi et samedi), des sandwiches à emporter... : que du bonheur, on vous dit ! "Que du bonheur" - 3, rue de Dole. Tel : 03.81.82.03.58.

JEUNES

LOGEMENTS À LOUER

Si vous êtes propriétaire d'un studio, T1, T1 bis ou T2 : pour une cotisation annuelle de 16 €, le CRIJ vous propose de diffuser vos offres de logement dans ses locaux et sur son site internet [www.crijfc.com](http://www.crijfc.com) (1700 visiteurs par jour : 500 au CRIJ et 1200 sur le site internet). Il vous suffit de contacter son service logement afin de lui communiquer les détails de l'offre (type, descriptif, adresse, montant du loyer et des charges, caution, date de disponibilité du logement). Ce service joue le rôle d'intermédiaire entre les propriétaires et les jeunes et ne participe donc pas à la sélection des locataires.

Contact : service logement du CRIJ au 03.81.21.16.04.

VENISE, PRAGUE ET AMSTERDAM

Il reste encore des places pour les week-ends à l'étranger organisés avec la carte Avantages Jeunes. Trois destinations sont proposées : Venise pendant le carnaval les 21 et 22 février, Prague (photo ci-dessous) les 13 et 14 mars et Amsterdam du 16 au 18 avril. Ces voyages s'adressent aux détenteurs d'une



carte Avantages Jeunes de plus de 18 ans et aux personnes majeures les accompagnant. Les tarifs sont de 130 € pour Venise, 112 € pour Prague et 165 € pour Amsterdam. Ils comprennent l'aller - retour, l'hébergement d'une nuit (2 nuits pour Amsterdam) et le petit déjeuner (2 petits déjeuners et 2 dîners pour Amsterdam). Renseignements au CRIJ 27, rue de la République. Tel : 03.81.21.16.16.

SOS AMITIE

COLLECTE DE LIVRES

L'association "SOS Amitié" met sur pied une collecte de livres le samedi 14 février de 10 à 18 heures dans le hall du Palais des sports. Renseignements complémentaires au 03.81.51.25.38.